

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE
L'EUROPE,
ET
PRINCIPALEMENT
DE
LA SUISSE.



DÉDIÉ AU ROI.

FEBVIER. 1772.

A NEUCHÂTEL,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.





N O U V E A U
JOURNAL HELVÉTIQUE.

FEVRIER. 1772.

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

- I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.*
TOME IX. Yverdon, 1772.

A PRES la perte douloureuse que les chenilles firent enl'uy l'année dernière a la plus grande partie de la Suisse, oserons-nous entretenir aujourd'hui nos lecteurs d'un insecte dont une nuée immense répandue sur tous les arbres fruitiers de nos contrées, nous en-

JOURNAL HELVETIQUE.

leva malgré nos soins multipliés, l'une des plus utiles & des plus agréables productions de la nature ? Mais cet insecte vil & méprisable à nos yeux , nuisible par sa voracité, pour lequel on sent même une forte d'aversion , est un assemblage de merveilles qui étonne & humilie le philosophe. Tandis que ceux d'entre les savans qui s'occupent de l'insectologie ont peine à imaginer un système , une méthode générale , qui embrasse tous les genres , toutes les classes si nombreuses des chenilles , il s'est trouvé un physicien qui , doué d'une industrie supérieure à tous les obstacles & d'une patience presque incroyable , s'est attaché pendant plusieurs années à observer une seule espèce de ces insectes destructeurs. Le fruit de son travail , dont il vient d'enrichir le public , excite & justifie le plus haut degré d'admiration. Quelqu'un trouvera peut-être singulier , pour le moins , qu'il ait fait un tel choix. Mais qui fait si des recherches uniquement curieuses en apparence , ne conduiront point quelque jour à des découvertes utiles ? Le ver-à-soie , cet insecte aujourd'hui si précieux , est-il autre chose que la chenille du mûrier ? D'ailleurs il est toujours très-intéressant d'observer exactement un ennemi , dans la vue de découvrir ses

forces, son industrie, sa marche, les affections, son côté faible, & conséquemment les moyens les plus efficaces pour anéantir ses funestes projets. Aussi l'une des plus célèbres académies de l'Europe vient-elle de proposer la recherche de ces moyens, aux philosophes de toutes les nations.

Description. La *chenille* est un insecte dans son premier état. Au sortir de l'œuf d'un papillon, son corps a plus de longueur que de diamètre, composé d'anneaux, arrondis ou ovales, au nombre de douze, & tous membraneux. La tête, qui paraît écailleuse est attachée au premier anneau & composée de trois pièces, l'une triangulaire au milieu & deux latérales en forme de calotte. La bouche ouverte est ordinairement ronde, & chaque mâchoire armée d'une forte dent. Sur la tête, sont six grains noirs, dont trois semblent plus gros. M. de Réaumur a pris ceux-ci pour les yeux de la *chenille*; ses jambes varient en nombre suivant les espèces, depuis huit jusqu'à seize. Les antérieures sont écailleuses & capables de peu d'allongement, les postérieures, membraneuses, se gonflent, s'accourcissent ou s'allongent sensiblement, toutes celles-ci sont bordées à leur extrémité d'un grand nombre de crochets. M. de Réaumur distingue les *che-*

nilles en *vraies* & *fausses*, & il les classifie selon qu'elles ont plus ou moins de jambes. Cependant, comme la chenille n'est qu'un papillon dans l'enfance, ou dans le maillot, enveloppé de langes organisés, & que ce n'est que quand cet insecte est parvenu à sa dernière forme qu'il possède la faculté de se reproduire, on devrait, ce semble, le considérer plutôt dans ce dernier état, qui est celui de son parfait développement. Voici les principaux rapports que l'on a observé à cet égard. Toutes les chenilles à seize jambes & épineuses deviennent *papillons diurnes*. Les chenilles rases à seize jambes & à cornes retractiles sur la tête, donnent des *papillons à queue*. Celles qui ont une queue sur le derrière, appartiennent au genre des *sphinx*, & celles enfin qui sont velues, ou qui étant rases, ont moins de seize jambes, deviennent *phalènes*, ou papillons de nuit.

Variétés. La grandeur moyenne des chenilles est de 12. à 13. lignes; on en trouve au dessus & au dessous. Quant à la couleur, il y en a de vertes, de brunes, de rougeâtres, de rayées par bandes, par ondes, par points &c. On en voit de rases, de velues, d'épineuses, de veloutées, en houpes, en aigrettes, par touffes. Il y a d'ail-

leurs des chenilles solitaires, qui roulent, plient, courbent les feuilles des arbres pour se mettre en sûreté. D'autres se distinguent par une démarche singulière qui leur a fait donner le nom *d'arpen-teuses* ; parce qu'elles semblent mesurer le terrain qu'elles parcourent.

Certaines chenilles mangent les feuilles de plusieurs sortes d'arbres ou de plantes, il y en a aussi qui s'attachent de préférence à un genre de végétal. L'ortie nourrit plusieurs espèces de chenilles dont l'une est d'un beau noir piqué de poils blancs. Le tithymale, malgré son lait corrosif, a sa chenille. Celle du chou se cache en terre pendant le jour, & ne broute que la nuit. D'autres mangent à toute heure.

Les chenilles velues se roulent comme les hérissés lorsqu'on veut les toucher, d'autres se laissent tomber ou s'enfuient avec vitesse. Il en est qui se fixent, s'élèvent & la contournent comme pour se défendre &c.

Mœurs. Quelques espèces de chenilles forment une société en sortant des œufs, & ne se séparent qu'au moment de la métamorphose en papillons. Chaque papillon pond dans un lieu convenable une grande quantité d'œufs, d'où sortira une nouvelle famille toujours unie sous certaines règles.

D'autres se séparent en naissant & vivent toujours isolées. Il en est aussi qui changent d'habitation. M. de Réaumur les nomme processionnaires. La procession a toujours un chef, & il y a de l'ordre dans la marche. On en voit enfin de cruelles, qui se font une guerre meurtrière.

Ennemis. Telle est la fécondité des papillons que si une multitude d'ennemis & d'accidens ne faisaient pas périr une infinité de chenilles qui naissent, la terre en serait infestée. On ne sait que trop, que quand les circonstances sont favorables, les dégâts qu'elles font sont immenses; mais les froids & les pluies du printemps en détruisent une grande quantité. Diverses sortes de vers leur font la guerre. Ces vers deviennent successivement mouches & scarabées, ils percent les chenilles & les fuculent. D'autres plus petits, sont nichés dans le corps même des chenilles, & les rongent. Ceux-ci naissent d'une mouche pourvue d'un aiguillon, elle perce la chenille, y dépose ses œufs, qui éclosent en peu de tems, la dévorent. D'autres mouches posent leurs œufs sur ceux du papillon même, & détruisent les embrions de chenilles. Enfin, les oiseaux mangent les chenilles rases, mais non les velues, les crysalides & les papillons, de toute espèce.

Organisation. Que l'on n'envisage pas l'insecte dont nous parlons, comme grossièrement organisé & composé d'un petit nombre de parties. La chenille a plus d'organes & de parties que les grands animaux. Il étoit réservé à la sagacité & à la patience de M. Lyonet de le démontrer sensiblement, dans son ouvrage sur la *chenille du bois de saule*, & d'apprendre aux hommes que la structure du corps de cet insecte est encore plus merveilleuse que celle du nôtre. Nous allons suivre cet habile observateur dans ses travaux, & présenter à nos lecteurs quelques détails dignes de leur curiosité.

Cette chenille sort en août de l'œuf d'une phalène, elle n'a d'abord qu'une ligne de longueur, on la trouve alors sous l'écorce des vieux saules. Elle mue ou change de peau jusques à six fois & peut-être plus. Il est d'autres especes de chenilles qui muent jusques à neuf fois. A chaque mue, la chenille quitte une dépouille entière; crane, mâchoire, cornée de ses yeux, toutes les parties extérieures, membraneuses, écailleuses, qui composent ses levres, ses barbillons, sa filière, ses antennes, même les pieces écailleuses du dedans de la tête, qui servent de point fixe à nombre de muscles. On trouve encore dans ses dépouilles, ses stigma-

tes, les ongles & les écailles des jambes antérieures, les crochets des autres jambes, ses poils, son anus. Lorsque la chenille se dispose à cette opération difficile, elle reste quelques jours sans manger. Alors les chairs & les parties internes de la tête se retirent & se détachent des parties écailleuses. Sous le vieux crane, dans le cou, se forme un nouveau crane plus grand, d'abord mol ; sous toute la peau, une nouvelle peau, la vieille creve par les efforts de l'animal, il retire de dessous cette vieille peau & par un travail pénible, les membres qui se sont aussi formés ; à chaque mue l'insecte devient plus grand.

Il passe ainsi deux, & jusques à trois hyvers, avant que de se changer en chrysalide ; ce qui est extraordinaire, il demeure alors sans manger renfermé dans une coque qu'il s'est filée. Lorsqu'il se métamorphose, sa grandeur va jusques à trois pouces & demi, de sorte que depuis sa naissance il a augmenté en poids & en volume dans la proportion de 1. à 72000, ce qui est prodigieux.

Diverses sortes de mouches ichneumones piquent ces chenilles ou leurs chrysalides, y déposent leurs œufs, & M. L. a vu 150 petits vers éclore dans un de ces insectes

qui en fut bientôt consumé. Il est aussi dévoré par une espèce de poux merveilleusement organisés. Dans l'anatomie de cette chenille, l'auteur a découvert une infinité de parties & d'organes, qui étonnent par leur nombre, leur jeu, leurs usages, leur arrangement. Elle porte des écailles sur la tête, & sur le premier anneau, une multitude de muscles qui servent au mouvement des anneaux suivants, dix-huit stigmates à ses côtés qui communiquent aux trachées artères par où l'air entre & sort. Les trois paires de jambes antérieures avec un ongle crochu, sont différentes dans leurs parties des quatre paires de jambes intermédiaires, avec une multitude de crochets, & de la paire de jambes postérieures. La tête est pourvue de mâchoires très-fortes, de dents très-tranchantes, d'une filière, de six yeux de chaque côté, de plusieurs barbillons, de deux antennes. M. L. n'a pas pu découvrir lui-même, l'usage de toutes les parties qu'il a si bien su observer, décrire, représenter dans des figures dessinées & gravées par lui-même.

En disséquant l'intérieur d'une chenille, ce naturaliste est parvenu à compter 217 muscles dorsaux, 154 latéraux, 369 muscles gastriques, 21 muscles à chaque jambe antérieure, Il

établit en tout plus de 1647 muscles pour le corps d'une chenille; ce qui étonnera ceux qui savent qu'on n'en suppose que 529. dans le corps d'un homme. On ne compte même que 78 à 80 nerfs dans ce dernier & la *chenille* en a 92 avec sa moëlle épinière, &c.

Les grands animaux n'ont de bronches que dans les poumons, la *chenille* du bois de faule à deux trachées artères & une multitude de bronches, qui se répandent avec leurs ramifications dans toute l'habitude du corps. M. L. a compté dans ce petit insecte 236 tiges qui ont fourni 1336 bronches, & outre cela il a observé 232 bronches détachées. Le viscère auquel il donne, avec d'autres naturalistes, le nom de *cœur*, sans pouvoir affirmer qu'il en remplisse toutes les fonctions, est un long canal qui a son orifice près de la bouche, & s'étend jusques à l'extrémité du onzième anneau. Il a des battements alternatifs & réguliers, 9 paires d'ailes, des muscles, une multitude d'attaches, des nerfs & des bronches. Ce canal est rempli d'une liqueur dont il n'est pas aisé de connaître l'usage. Nouvelles merveilles dans le second corps réniforme qui préparent la fécondité des futures phalènes. On y distingue 8 vaisseaux, un grand nombre de nerfs, & deux

autres vaisseaux nommés à cause de leur forme, *vaisseaux grenus* ; on ignore leur destination. Le corps graisseux & ses parties, sont considérables pour le volume, il s'étend depuis la tête à la queue, & les muscles y sont inférés. L'œsophage s'étend depuis la bouche jusques à la quatrième division ; de là jusques au neuvième anneau, est le ventricule, & les intestins occupent le reste de l'espace jusques au sac fécal & à l'anus. Toutes ces parties ont leurs muscles, droits, circulaires, obliques, dont le nombre surpasse quatre fois ce qu'on en trouve dans le corps humain. M. L. en a compté 2186 dans une de ces chenilles. Tout l'appareil des deux vaisseaux foyeux n'est pas moins étonnant ; ils ont plusieurs tuniques & communiquent avec le ventricule, les intestins grêles & l'étoi graisseux, qui sont les trois parties qui les accompagnent, par le moyen de cinq paires de tiges musculieuses. C'est là où se prépare le suc foyeux que l'insecte file.

Il y a encore deux vaisseaux dissolvans que l'on croit renfermer le suc propre à dissoudre le bois, dont cette chenille se nourrit. Ces vaisseaux ont leurs tuniques & tous les muscles nécessaires pour leur mouvement.

La tête n'est pas d'une structure moins extraordinaire dans son intérieur & dans ses parties extérieures; elle ne ressemble presque en rien à celle des grands animaux. Le nombre seul de ses muscles est de 228. Ainsi le nombre total des muscles d'un si petit insecte, en déduisant ceux qui appartiennent en commun à plusieurs parties, est de 4041. Une telle structure surprend sur-tout ceux qui ont étudié le corps humain, ou celui des animaux. Si l'on considère que ces insectes sont sujets à plusieurs mues & subissent une double transformation, on comprendra qu'ils ont besoin d'un mécanisme bien plus composé que notre corps. Ce nombre prodigieux de muscles de la *chenille*, a disparu dans la phalène, & a fait place à une structure entièrement différente pour des actions qui diffèrent aussi. Il n'y a plus dans cette dernière que quelques restes de vaisseaux, l'économie du cœur est entièrement changée, de même que celle des nerfs, parce que c'est une autre manière de vivre; les bronches n'ont plus qu'une seule tunique. A la place de tout cela, on trouve une tête toute nouvelle, pourvue à ce que l'on prétend de plus de 22000 yeux, & chaque œil est probablement un télescope à trois lentilles, pour le moins. On aperçoit un corcelet dont la charpente écait-

leuse forme un assemblage très-composé & très-singulier, auquel tiennent des muscles tout aussi singuliers, qui font agir des jambes très-différentes des premières, & des ailes d'une composition admirable. Dans les femelles on trouve un uterus, un ovaire rempli de plusieurs centaines d'œufs, des vaisseaux dont le suc rend les œufs gluants, & un instrument composé très-artistement pour pondre les œufs avec agilité. Dans les mâles, à la place de toutes ces parties, on voit celles qui servent à l'accouplement. M. Lyonet a promis la description anatomique de ces phalènes, il est à désirer qu'il remplisse ses engagements.

Nous ne dirons plus qu'un mot sur les *fausses chenilles*, tout aussi redoutables aux végétaux que les *vraies chenilles*, dont nous avons parlé. La différence essentielle entre les unes & les autres, consiste en ce que les premières se changent en mouches, au lieu de devenir papillons ou phalènes. On les distingue aussi par la figure arrondie de leur tête, & le nombre de leurs jambes qui va de 18 à 24; elles déposent aussi plusieurs fois une dépouille complete. Vêtues d'un habillement très-orné dans leur premier âge, elles le sont plus modestement dans l'âge de maturité, & paraissent ensuite comme

ridées. Elles sont ordinairement roulées en spirale, & ne s'étendent que pour manger, &c. Que de merveilles ne présente pas la faible esquisse que nous venons de tracer. Le nombre des espèces de chenilles connues est étonnant. Il règne entr'elles la plus grande variété, mais ces variétés sont constantes & inaltérables. Tous les œufs que dépose un papillon, ou une mouche, donnent toujours des chenilles de la même couleur. Plus les espèces d'animaux sont petites, plus elles sont nombreuses dans la nature, plus la structure en est délicate & merveilleuse. Il semble que le Créateur se soit plu singulièrement à faire éclater, sur-tout dans les plus petits animaux, sa grandeur, sa puissance & sa sagesse, toujours variée, & d'autant plus digne d'admiration, qu'on l'étudie avec plus de soin &c.



II. *Briefe &c. Lettres sur les vérités les plus importantes de la religion, publiées par l'auteur de l'histoire d'Ufong. Berné chez la Société Typographique; 1772. 1. v. petit in-8°. Et la traduction française, à Yverdon. 1772. grand in-8°.*

Au milieu de tant de productions téméraires ou informées, qui attaquent la religion

gion ou qui la défendent mal, parmi les égaremens de l'incrédulité & les cris d'un zèle aveugle, il est consolant de voir paraître un ouvrage, où l'on a su éviter ces deux écueils, également funestes à la vérité. Le célèbre M. de Haller présente, dans quatorze lettres d'un pere à sa fille, les principes d'un vrai chrétien; il évite avec soin ces questions inutiles de nos jours, inconnues dans le tems des apôtres; mais il est bien éloigné de ce relâchement si commun qui néglige les vérités les plus essentielles de la religion révélée. Il traite ces objets importans avec la dignité & la force qu'ils inspirent à qui en est fermement convaincu. Il ne déclame pas, il raisonne; il ne cherche point à séduire l'esprit, il réussit à toucher le cœur.

La première lettre sert d'introduction; dans la seconde l'auteur entre en matière. Un livre qui est entre les mains de nos enfans, mais qui ressemble plutôt à la profession de foi d'un chrétien adulte, débute par cette importante question : *quelle est ton unique consolation dans la vie & dans la mort?* Ce bien précieux ne nous viendra point du monde: " Le glaive de la mort est suspendu à un fil délié sur votre tête effrayée; vous voguez rapidement,

„ avec une compagnie délicieuse, sur un fleu-
 „ ve agréable. À peine sentez-vous le mou-
 „ vement des flots qui vous entraînent ;
 „ tout-à-coup vous vous trouvez près de
 „ son embouchure ; prêt à entrer dans un
 „ immense océan , ces bords rians , ces
 „ contrées fertiles qui vous offroient un
 „ spectacle si varié , disparaissent à vos yeux.
 „ Les compagnons de votre voyage , tous
 „ ces objets qui flattaient vos sens & en-
 „ flammaient vos desirs ne sont plus rien
 „ pour vous ; seul , abandonné à vous-
 „ même, une force irrésistible vous entraîne
 „ dans cette mer qui n'a point de bor-
 „ nes , point de port où l'on puisse aborder :
 „ comment soutenir l'idée que la seule
 „ chose qui vous reste est cette immensité
 „ qui vous environne ? „ comment son-
 „ ger sans frémir que ce courant rapide vous
 „ conduit en la présence d'un Dieu saint,
 „ d'un juge pur & parfait ?

Dira-t-on que l'homme n'est pas si mau-
 vais ? Il faudrait ignorer ce que chacun est
 à même de sentir. Nous naissons avec le
 germe de tous les maux , un amour propre
 déréglé ; l'enfant qui vient de naître , roidit
 ses membres débiles contre la contrainte , il
 saisit avec fureur ce qu'il desire , il arra-
 che à un autre ses jouets. A mesure que

l'homme avance en âge, ce sentiment se développe & se plie diversément aux tems & aux circonstances : " l'homme civilisé
 „ n'aime, n'estime que lui-même ; il trouve
 „ des défauts dans tous ses semblables. Il
 „ les croit fort au dessous de lui, & l'unique
 „ but de ses actions est de satisfaire
 „ ses desirs quels qu'ils soient : il n'évite
 „ les écarts les plus marqués, ou les excès
 „ les plus criants, que pour servir adroitement
 „ son orgueil, & arriver par des voies
 „ détournées, aux mêmes fins que les passions
 „ brutales des hommes barbares leur
 „ font poursuivre tout ouvertement. Quel
 „ portrait ! & s'il est ressemblant, comment
 „ l'orgueil humain peut-il se soutenir ?

Tels que nous sommes cependant, nous devons tous paraître devant le tribunal de l'Etre tout-parfait. Que peuvent attendre des hommes si coupables ? Seront-ils rejetés par cet Etre charitable ? ou, s'ils sont reçus en grace, qui effacera l'effrayante liste de leurs désordres, conservée sans diminution par la sagesse divine. Cette question est très-ancienne. *Socrate* se l'est proposée, & il a osé la résoudre : *je ne doute pas*, disait-il, *que Dieu, dans un tems marqué par sa sagesse, n'envoie un homme instruit par lui-même, qui leur révélera le plus important de tous*

les mystères, comment les péchés peuvent être pardonnés.

III. *Lettre.* L'être infini à surpassé les expériences du philosophe. "Dieu a réuni
 „ d'une manière incompréhensible ses divi-
 „ nes perfections à la plus haute vertu, dans
 „ un homme absolument net de péché. Cet
 „ homme Dieu a fait plus que d'annoncer ce
 „ grand salut, il nous l'a acquis, en même
 „ tems qu'il a été le porteur de l'heureuse
 „ nouvelle, qu'un sacrifice propitiatoire
 „ allait être offert à Dieu, il a été lui-
 „ même cette précieuse victime; choisie
 „ avant le tems, afin de satisfaire pour
 „ nos péchés. Quel caractère de grandeur
 „ dans cette doctrine ! L'Etre éternel, l'Etre
 „ infini & incompréhensible se montre sous
 „ la forme de l'un des plus vils habitans de
 „ ce monde. Il s'unit intimement avec un
 „ simple mortel; en dirige les pensées, les
 „ actions, la doctrine, par tous les degrés
 „ d'une vie terrestre, jusques à une mort
 „ cruelle & honteuse.

- L'auteur observe judicieusement que ces idées ne nous frappent plus, parce qu'elles nous sont devenues familières & qu'on nous les a inculquées dès la jeunesse; mais combien ne devaient-elles pas paraître étranges à ceux pour qui elles étaient tou-

ces nouvelles. Le spectacle merveilleux du ciel & des astres nous touche peu, par la même raison. En ferait-il de même d'un homme qui le verrait pour la première fois?

IV. *Lettre.* Il est question dans cette lettre, non d'expliquer un mystère incompréhensible comme son auteur, mais de prouver des faits, ce qui ne surpasse point les bornes de l'entendement humain. Il a paru dans le monde un homme revêtu de dons extraordinaires. Il a proposé une doctrine qu'il assurait avoir reçue de Dieu; si ce fait est vrai, si ses paroles ont été fidèlement conservées, s'il a justifié sa mission par une infinité d'œuvres miraculeuses, si la sainteté de sa vie a égalé celle de ses préceptes, s'il a été incapable de tromper & d'être trompé, il ne nous restera qu'à rechercher quelles sont les marques caractéristiques qui doivent se réunir dans un envoyé de Dieu, & à montrer qu'elles se font toutes rencontrer en Jésus de Nazareth. Mais avant que d'entrer dans cet important examen, il est nécessaire de placer ici une observation générale. Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'expérience détruit nos spéculations en apparence les mieux fondées? Toutes les objections que nous fai-

bles lumières peuvent nous fournir, empêcheront-elles un homme raisonnable de croire ce qui porte le sceau de la vérité. Dans les choses matérielles même, ce qui paraissait contradictoire, ne se trouve-t-il pas souvent réel & nécessairement vrai. A plus forte raison devons-nous être circonspects, quand il est question de choses spirituelles. Pouvons-nous concevoir un Etre qui existe de toute éternité, la divisibilité de la matière à l'infini? Il ne nous est que trop ordinaire aussi de conclure du particulier au général, de certains cas qui nous sont connus à d'autres qui ne le sont pas. Ferez-vous comprendre aisément à un Africain, qui n'a jamais quitté son pays natal, que l'eau puisse perdre sa fluidité & devenir aussi dure que les métaux? Concluons donc que, quoique nous ne puissions pas résoudre les difficultés qui se présentent dans toutes sortes de vérités, nous ne pouvons cependant nous dispenser d'admettre celles-ci, quand elles sont suffisamment prouvées.

V. *Lettre*. L'excellence d'une doctrine ne suffit pas pour prouver l'union de la divinité avec celui qui la prêche. Cependant le défaut de ce caractère démontreroit qu'il n'est pas l'envoyé de l'Etre infiniment parfait. Or la doctrine de Jésus pré-

Sente par-tout des vérités non seulement sublimes , mais de plus, inconnues aux hommes jusques à lui. Il enseigne que le simple desir de commettre un crime est déjà un péché , que les pratiques extérieures de la religion sont inutiles , si elles ne sanctifient pas le cœur , que l'on doit pardonner toutes sortes d'injures , que Dieu est le pere commun de tous les hommes , & non le protecteur d'un seul peuple , à l'exclusion des autres , que la tempérance est une vertu essentielle , en un mot , que l'éternité est le but vers lequel tous les hommes doivent tendre , que leur unique occupation „ doit „ être de se préparer pour l'éternité , par „ l'étude de la perfection , & que la faveur „ de Dieu est leur seul vrai bien. „ Jesus ne laissait pas ignorer à ses disciples que la profession de cette doctrine les appellerait à souffrir & à mourir ; il ne cherchait donc pas à les gagner par l'espoir des avantages temporels ; Cette sincérité , cette droiture ne sont-ils pas des traits d'une vertu plus qu'humaine ?

VI. *Lettre.* Cependant cette doctrine extraordinaire , destructive des préjugés les plus chers à l'homme corrompu , confiée à douze prédicateurs , choisis parmi le peuple , s'établit avec une rapidité sans

exemple ; malgré des persécutions multipliées. Elle tirait un nouvel éclat de la vie toute sainte de son auteur, dont la vertu fut constamment pure & sans tache, de l'aveu même de ses ennemis ; les nombreux miracles ne furent que des bienfaits.

VII. *Lettre.* Il existait long-tems avant la naissance de Jésus des livres qui annonçaient en plusieurs endroits, & d'une manière très-circonstanciée, la venue d'un Messie & d'un prophète, d'un rédempteur du genre humain. Jésus en a appelé lui-même à ces oracles, il a affirmé qu'il en était l'accomplissement. En effet tous les traits caractéristiques du Messie se sont trouvés en lui, & ne l'ont été en aucun autre ; mais comment ces oracles l'avaient-ils dépeint ? « C'est un mélange de grandeur & d'abaissement, une origine divine, l'emploi de médiateur & des souffrances, une bassesse apparente, & les fonctions de rédempteur : ce portrait n'a point d'original ; parmi les mortels, il n'est jamais venu dans l'esprit des hommes. »

VIII. *Lettre.* A quoi doit-on attribuer les effets étonnans de la prédication de l'évangile ? A la seule persuasion inébranlable ; où étaient les apôtres, que Jésus étoit le Messie promis par les prophètes. Et com-

ment s'en étaient-ils convaincus? Parce qu'ils avaient entendu sa doctrine, & avaient été les témoins de sa vie sainte & sur-tout de ses miracles; moyen simple, infaillible, par lequel chacun peut s'assurer par ses propres sens, que celui qui les opere ne peut être qu'un envoyé de Dieu. Dès ce moment, les apôtres ne douterent plus de la réalité des promesses que Jesus leur avait faites d'une vie éternelle, ils lui sacrifierent sans hésiter tous les avantages de celle-ci. Aussi les miracles si nombreux opérés par Jesus, n'eurent-ils jamais des vues humaines. Les malheureux & non ses ennemis éprouverent les effets de sa puissance.

IX. *Lettre.* Mais cette ferme persuasion des apôtres devait avoir essentiellement pour objet la résurrection de Jesus. C'était là le sceau de Dieu destiné à le faire reconnaître comme son fils. Aussi Jesus ressuscité souffre que Thomas l'appelle son Seigneur & son Dieu. " Jusques à cette époque, la doctrine, les miracles de Jesus n'avaient rien opéré sur les apôtres, sinon de le faire passer dans leur esprit pour le prophete que Dieu avait promis à son peuple, ses souffrances avaient même fort ébranlé leur foi. Jesus ressuscité, cette résurrection leur ouvre les yeux,

„ ils voyent en lui la splendeur de la gloire
 „ de l'Etre incréé, il est leur Dieu, ils
 „ vivent pour lui, pour lui ils consentent
 „ à mourir.

X. *Lettre.* Les apôtres eux-mêmes ont opéré des miracles. Ce fait ne peut être contesté. St. Paul l'affirme avec assurance aux Corinthiens, comme une chose incontestable & qui leur était parfaitement connue. Ces miracles se sont faits publiquement, sous les yeux des ennemis des apôtres & au nom de Jesus de Nazareth, crucifié peu de tems auparavant. Dieu ne prodigue pas de tels dons surnaturels aux hommes; mais il était question alors de rétablir, de répandre la vraie religion dans le monde, *de mettre en évidence la vie & l'immortalité.*

XI. *Lettre.* La réunion des preuves les plus fortes, ne permet plus de douter que Jesus ne soit le Messie, le Sauveur du monde annoncé par les prophètes. On doit donc croire & regarder comme vrai tout ce qu'il a dit. Or il s'est attribué à lui-même une dignité plus qu'humaine, les apôtres le déclarent vrai Dieu & vrai homme, & en effet, on ne peut admettre en même tems la révélation & ne pas reconnaître qu'il a été plus qu'un simple mortel. L'homme ne peut com-

prendre ce mystère , parce qu'il a pour objet l'Être infini ; mais comprend-il mieux l'union de son ame avec son corps ? Il n'est pas moins incontestable pour tout cela , que les perfections divines se sont manifestées en Jesus , & les fonctions de rédempteur du genre humain qu'il devait remplir, exigeaient nécessairement qu'il fut plus qu'un homme , & même qu'un ange , sans quoi sa venue au monde eût été infructueuse.

Dans les trois lettres suivantes , qui terminent cet excellent ouvrage , l'auteur traite de la doctrine , de la satisfaction & des vues pleines de miséricorde que Dieu s'est proposées en envoyant son fils au monde. Il a réconcilié les hommes avec lui , il leur a ouvert les portes d'un éternité bienheureuse , il leur a enseigné le chemin qui y conduit , en présentant à l'espérance & à la crainte les objets les plus propres à faire impression sur le cœur humain. Vérités lumineuses , vérités consolantes pour l'homme pécheur & mortel ; mais vérités si solidement établies , qu'en vain entreprendrait-on d'enlever ce trésor à ceux qui sont assez heureux pour en connaître le prix.





III. *Ufong, Histoire orientale par M. le Baron de Haller, traduit de l'allemand par M. S. de C. Lausanne, chez F. Grasset, 1772.*

Lettre à Madame

MADAME, Ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire du nouveau roman moral qui venait de paraître en allemand, me fésait desirer avec la plus vive impatience de pouvoir le lire en français. Que n'avais-je pas lieu d'attendre de bon & d'excellent, de la plume de cet écrivain célèbre, qui joint aux connaissances profondes qui font le savant illustre, à l'expérience qui fait l'homme d'état, le goût, le génie, le feu & la sensibilité qui forment le grand poète! Ce nouvel ouvrage, me disiez-vous, fait honneur aux talens & au caractère moral de son auteur. Je viens enfin de satisfaire ma curiosité, & de me mettre dans le cas de souscrire à votre jugement, en lisant le livre intitulé, *Ufong, histoire orientale, par M. le Baron de Haller, traduit de l'allemand, par M. S. de C. à Lausanne, chez François Grasset, 1772.* Jusques à cette époque nous apprenions avec regret, ou qu'on ne pensait

point à enrichir de ce morceau précieux notre littérature française, ou que les traductions que quelques personnes avaient voulu en faire, passant sous les yeux de l'auteur, en avaient été hautement désapprouvées comme défectueuses. On nous en avait bien annoncé une qui devait se faire en France, sous la direction, disait-on, d'un écrivain illustre; mais nous apprîmes bientôt de Paris, que cette traduction n'aurait pas lieu; enfin un Magistrat de notre ville, connu dès long-tems dans la république des lettres, par divers ouvrages, & par quelques traductions dont la dernière sur-tout a généralement intéressé le public sous ce titre, *le Sage dans la solitude*, ouvrage dont l'original allemand passe pour un chef-d'œuvre, cet homme que ses lumières, son goût, & l'excellence de son cœur rendent si cher à ceux qui le connaissent, sentant tout le mérite d'*Ufong*, entreprit de le traduire, sous les yeux de l'illustre auteur, à qui le manuscrit des deux premiers livres fut communiqué par l'éditeur, auquel il a fourni des annotations, qu'il a fait copier exactement à la fin de l'ouvrage. C'est là Madame la traduction que j'ai l'honneur de vous annoncer; le public français l'a lue avec le

plus grand empressement , & toute la reconnaissance possible pour l'auteur & pour le traducteur. On doit d'autant plus à celui-ci, que vous, Madame, & tous ceux qui ont lu l'original, s'accordent à dire que les difficultés de le rendre en français sont très-grandes ; soit par la nature même de l'ouvrage dont le sujet est pris en entier dans les mœurs de l'orient, soit par la manière concisée de s'exprimer qui caractérise les écrits de M. de Haller. Tel a cependant été le succès de la traduction de M. S. de C. que , malgré le peu de disposition des Français à adopter des traductions en leur langue, faites par des étrangers, les libraires de Paris se sont hâtés de contrefaire l'édition d'*Ufong*, qu'a donnée M. Grasset, d'après la traduction de M. S. de C. telle que je l'ai sous les yeux. Cela n'a rien au reste qui doive surprendre ; cette traduction est exacte , agréable à lire ; le style en est égal , sage , sans enflure comme sans bassesse , assorti au caractère du héros dont elle peint les traits ; elle offre dans notre langue le tableau le plus intéressant pour l'humanité ; c'est un prince parfait , modèle des héros , des grands hommes , & des bons rois. " Cet ouvrage, dit l'estimable traducteur dans la préface, a le grand avantage

de présenter un héros qui est en même
tems un directeur & un modele; il connaît
tous les vices des grands sans les avoir ,
& inculque toutes les vertus en les pra-
tiquant. Ce livre est la morale des bons
princes mise en action. Tout y respire la
vertu, & en offre le modele, tel qu'il con-
vient de le présenter à ceux qui peuvent être
appelés à gouverner les peuples. Ce qui
m'en plaît sur-tout, c'est que je n'y trouve
pas un Mentor qui, malgré sa sagesse, m'en-
nuye^v par la longueur de ses leçons; ni un de
ces héros boursofflés, toujours au dessus
de la nature humaine, qui, avec une mo-
destie orgueilleuse, racontent avec emphase
leurs hauts faits. C'est un homme qui agit;
& dont on peint la vie, les pensées, les sen-
timens & les principes d'après lesquels il
agit, qui toujours grand & sage, ne donne
aucun exemple qu'il ne soit glorieux de
suivre, dont les amis sincères & éclairés ont
avec lui des conversations toujours instruc-
tives, jamais froides & languissantes. Heu-
reux les hommes, si tous les auteurs se
proposaient avec un succès égal les mêmes
vues en écrivant, & si tous les traducteurs
qui veulent enrichir notre littérature, fai-

faient, parmi les ouvrages étrangers, un choix
tel que l'a fait & le fera toujours M. S. de C.

J'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur M.

Le 22, Fevrier 1772.

IV. *Considérations politiques & militaires*

1e. Partie. Amor patriæ verum invenit.
Geneve. 1771. in-8°. 180 pag.

Il est facile de découvrir & de censurer
les abus, mais il n'est pas aisé de se garantir
de l'esprit de système & d'une sorte d'hu-
meur, qui accompagnent presque toujours
ceux qui s'érigent en censeurs de leur siècle.
Souvent, parmi les vues les plus saines, il
se glisse des idées outrées; la théorie la plus
lumineuse en apparence conduit à une pra-
tique impossible; & les projets les mieux
concertés se trouvent à la fin impraticables.
L'auteur de ces considérations s'occupe dans
ce premier essai, à examiner le choix des
troupes, plus important que leur nom-
bre, il traite des frais énormes des enrô-
lemens, de la justice & de l'équité qu'on
devrait observer en faisant des levées, enfin
de

de la proportion entre les peines & les délits des soldats, sur-tout des déserteurs. Les désordres qui regnent dans les armées de France, viennent de l'insuffisance des ordonnances militaires, ou des abus trop généraux & toujours impunis qui ont lieu dans les enrôlemens. L'anonyme donne un projet pour obvier à tous les inconvéniens qu'il découvre; il promet une seconde partie qui contiendra un nouveau plan de loix criminelles pour les soldats. Suivant le calcul de notre auteur, il en coûte au roi 19 millions en huit ans, pour compléter ses troupes, & l'argent effectif délivré aux soldats, ne monte qu'à dix millions & demi; par conséquent il y a une perte de huit millions & demi tous les huit ans, pour fournir aux enrôlemens, dépense énorme, qu'on pourrait employer utilement en faveur du pauvre soldat. Il faut suivre l'auteur lorsqu'il détaille les moyens dont se servent les enrôleurs, toujours pris de la lie du peuple, pour tromper les recrues, leur enlever une partie de l'argent qu'elles ont reçu, & faire tort au prince d'une somme beaucoup plus considérable. Il décrit avec beaucoup de feu les désordres qui en naissent; on ne trouve plus des gens honnêtes & de bonne conduite qui veuillent

se faire soldats, on est réduit à remplir les régimens d'une jeunesse licenciée, plus portée à la désertion & à tous les vices, que propre aux valeureuses entreprises de la guerre. On pourrait, peut-être, en adoptant les idées de l'auteur, enrôler avec plus d'économie, des soldats honnêtes & fideles. Pour cet effet, il veut que les chefs de chaque régiment ne reçoivent des volontaires que lorsqu'ils auront les qualités requises. Si le nombre des volontaires n'est pas suffisant, les communautés du royaume seront tenues de fournir le nombre de recrues nécessaires. Chaque nouveau soldat recevra un engagement de 30 liv. il jurera fidélité au roi, & il sera instruit de tous ses devoirs & des loix pénales auxquelles il sera soumis s'il les viole. (Les volontaires devraient peut-être recevoir ces instructions avant d'être enrôlés.) On accordera dans le même tems le congé à ceux qui auront fini leur service, & on distribuera les récompenses destinées à ceux qui se seront distingués. L'auteur s'applique à démontrer l'utilité de ce nouveau plan, & à prévenir les objections qu'on pourrait lui faire, il pese avec soin les plus petites circonstances. En général cet ouvrage contient des vues utiles,

il paraît dicté par l'amour du bien public, il découvre une foule d'abus dangereux qui regnent chez la plupart des nations Européennes, dans la maniere de faire les levées, & de les incorporer dans les régimens.



V. *Reise durch Sicilien &c. C. a. d. Voyage en Sicile &c dans la grande Grece. Zurich. 1771. in-8°.*

Cet ouvrage contient deux lettres au célèbre Vinckelmann, à qui un auteur anonyme rend compte de tout ce qu'il a vu de plus remarquable dans un voyage qu'il a fait dans les pays indiqués. Il y décrit en peu de mots des choses qui méritent d'être lues.

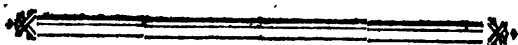


VI. *Historia Reformationis &c. C. a. d. Histoire de la réformation des Eglises du pays des Grisons, tirée des meilleures sources, qui, pour la plupart, n'ont point encore été*

*publiées, par PIERRE DOM. ROS. DE
PORTA Pasteur de l'Eglise de Scamff,
&c. Secrétaire des V. Colloques de la haute
Engadine. Coire, aux dépens de la Société
Typographique. 1771.*

Nous ne pouvons donner que le titre de cet ouvrage, dont il ne nous est encore parvenu aucun exemplaire. Si l'auteur est exact & impartial, son ouvrage sera utile & méritera un accueil favorable. Nous y reviendrons dès qu'il nous sera mieux connu.





S E C O N D E P A R T I E.

 N O U V E L L E S L I T T E R A I R E S
 D E L' E U R O P E.

F R A N C E.



- I. *Traduction de diverses œuvres composées en allemand, en vers & en prose, par M. JACOBI, chanoine d'Halberstadt, avec cette épigraphe :*

On trouve des couleurs pour peindre la nature ;
 Mais quel pinceau trace le sentiment
 Le chercher, c'est le fuir, le sentir, c'est le peindre,
 C'est en mériter les faveurs.

*Oeuv. du Card. de B. * * t. II. p. 60.*

Paris, chez le Clerc. grand in-8°.

LES productions de M. JACOBI ne peuvent être caractérisées en les comparant avec

celles d'aucun de nos poètes Français. Une sorte de naïveté qui tient aux mœurs Germaniques, une sensibilité forte, les élans d'une ame pure, amie de l'humanité, voilà les traits qui les distinguent. On tenterait vainement de rendre dans une langue étrangère les beautés qui lui sont propres. Aussi son traducteur s'est borné à quelques pièces détachées qu'il était plus facile de présenter en français. Telle est cette épître de M. GLEIM à M. JACOBI, & la réponse de celui-ci.

Epître de M. GLEIM à M. JACOBI.

„ Viens, mon cher JACOBI, viens me
 „ visiter dans mon petit Sans-souci. Dans
 „ son grand Sans-souci, notre FREDERIC,
 „ avec tout son génie, son savoir, ses ta-
 „ lens, sa puissance & ses richesses, est
 „ beaucoup moins heureux que moi dans
 „ mon humble retraite. J'avoue qu'on est fort
 „ à l'étroit dans ma petite maison; deux muses,
 „ l'amour, toi mon ami, & moi, voilà tout ce
 „ que peut contenir une de mes chambrettes;
 „ mais, dès que nous y sommes entrés,
 „ ne fermons-nous pas la porte après nous,
 „ de crainte qu'on ne nous suive? Que
 „ nous serviraient donc de plus vastes ap-
 „ partemens? Ah! que je suis loin d'envier
 „ à notre FREDERIC, son vaste Sans-souci!
 „ Jusques dans cette retraite, les soucis vêtus

„ de pourpre & couronnés de lauriers , s'at-
 „ troupent autour de lui. De toute part on
 „ accourt, on galoppe pour l'atteindre....
 „ Pas un seul jour, Eichel * ne saurait le
 „ laisser respirer en paix dans son cabinet,
 „ ou sous ses berceaux ! Des courriers ar-
 „ rivent, ils annoncent des perfidies, des
 „ noirceurs. Un orage terrible va se for-
 „ mer sur la tête du Monarque, je vois
 „ autour de lui le monde entier ligué con-
 „ tre un sage ; mais ce sage est un héros,
 „ l'admiration du ciel & des hommes. D'un
 „ de ses regards, ce génie sublime renverse
 „ ses ennemis ; sur les abîmes creusés pour
 „ le perdre, s'élèvent ses trophées. Eh bien !
 „ il est comblé de gloire, mais que lui
 „ en revient-il ? O mon ami ! je te jure,
 „ quand tu es auprès de moi avec ta
 „ muse, ici dans mon Sans-souci, je ne
 „ donnerais pas au Monarque, pour toute
 „ sa splendeur, ce que renferme de plaisirs
 „ un seul de ces beaux jours.

Réponse. “ Oui, mon cher GLEIM, je
 „ le fais ; dans ton Sans-souci, les muses
 „ qui l'habitent avec toi, persuadent à l'auf-

* M. Eichel était Conseiller intime du cabinet du Roi.

„ tere philosophie de se rendre l'amie des
 „ jeux & des ris , & d'offrir comme elle
 „ de l'encens à l'autel des graces. Là pla-
 „ çant à tes côtés un petit amour , t'amu-
 „ sant à sculpter un buste de Platon , tu ne
 „ saurais envier à FREDERIC son vaste
 „ Sans-souci. Disciple de la sagesse aimable,
 „ elle t'enseigna à dédaigner les palais
 „ fastueux , & même à plaindre le sort des
 „ rois. Hélas ! l'ombre des forêts ne les in-
 „ vite pas à de riants badinages. Ce n'est
 „ pas pour eux que renaît sur les gazons
 „ la douce verdure ; envain le printems
 „ fait éclore les violettes , ils ne les cueil-
 „ lent jamais. A peine voyent-ils rarement
 „ le soleil resplendir derriere les monta-
 „ gnes , l'aurore peindre les collines , & la
 „ lune scintiller sur de limpides étangs ; les
 „ oiseaux ne chantent pas pour eux ; la
 „ petite Philomele se tait quand elle ap-
 „ perçoit le maître de ses bois dans un
 „ appareil éclatant ; l'alouette en s'élevant ,
 „ ne fait entendre que des sons interrom-
 „ pus ; les ruisseaux à côté d'eux s'échap-
 „ pent timidement & sans bruit ; Echo épou-
 „ vantée répète les paroles de l'homme vêtu
 „ de pourpre , tandis qu'elle écoute avec
 „ plaisir la voix du berger. Pour nous ,
 „ mon cher GLEIM , nous sommes aimés
 „ dans les vallons où nous cueillons les

„ roses dont nous couronnons nos verres.
„ Nous méprisons les festins de Lucullus.
„ On ne boit gueres le contentement dans
„ les coupes d'or, rarement le bonheur que
„ promet une tendresse sincere, se rencon-
„ tre sous de riches lambris. O princes!
„ quand vit-on les larmes de l'amitié ou de
„ l'amour couler le long de vos joues?
„ Votre front est ceint d'un diadème écla-
„ tant; vous vous présentez à nos regards
„ comme des dieux, mais que vous fert
„ l'empire du monde, dans lequel vous n'a-
„ vez pas su trouver un ami. Il est des
„ momens cependant, où ils nous paraîs-
„ sent dignes d'envie: c'est quand les mal-
„ heureux abandonnés dans de pauvres
„ cabanes, parviennent à faire entendre à
„ travers les murs épais des palais, les
„ sanglots de l'innocence éplorée, quand ces
„ infortunés les nommant leurs peres, im-
„ plorent leur assistance. Mais quoi! quand
„ on possède d'immenses trésors, goute-t-
„ on un contentement bien vif, en accor-
„ dant à l'infortune des secours qui cou-
„ tent si peu? Lorsque nous partageons
„ avec les indigens nos revenus bornés,
„ nous sommes plus généreux que des
„ princes. Dans ces momens 'redouta-
„ bles où l'Achéron fait entendre de loin
„ ses ondes effrayantes, où le trône se ca-

„ che dans la nuit de la mort, de' noires
 „ phrénésies représentent au héros des
 „ champs jonchés d'armes & de morts, il
 „ voit à ses genoux des prisonniers pâles
 „ & désespérés, autour de sa tombe réten-
 „ tissent des accents douloureux & des cris
 „ lamentables : & nous, mon ami, nous ver-
 „ rons descendre des cieux cette heure so-
 „ lemnelle, riante & couronnée de la main
 „ des graces, elle n'aura rien d'effrayant pour
 „ nous ; dans les bras l'un de l'autre, au
 „ milieu des douces étreintes de l'amitié,
 „ nous lui chanterons des hymnes, qu'une
 „ tendre bergere répétera après nous. „

Ce recueil contient encore une traduction
 de l'Elisée, petit drame intéressant, d'un
 genre bien différent de nos opéras comi-
 ques, & qui leur est bien supérieur.

Plusieurs autres morceaux ne sont que
 les productions naïves du sentiment ; on
 leur ôte tout, en leur faisant perdre cette
 fraîcheur de coloris, cette délicatesse qui
 fait leur premier charme. Le traducteur, en
 donnant en français de pareilles pièces,
 n'a travaillé que pour ceux qui ne peuvent
 pas lire les originaux.

II. *L'heureux jour, épître à mon ami, avec
 cette épigraphe, viximus hodie.*

CETTE épître est assez peu connue, quoi-

qu'elle ait paru il y a déjà quelque tems ,
L'auteur est un militaire estimable , qui
joint à beaucoup d'esprit , les talens & les
connaissances de son état. Nous citerons
quelques vers de cette petite piece qui font
honneur au caractère de son auteur.

*Profitions des dernieres heures
Du jour expirant qui nous luit ;
Et tandis que vers nos demeures ,
Un pas tranquille nous conduit
Comtemplons l'inégale teinte
Dont l'horison se rembrunit ,
La trace du Soleil empreinte
Dans les ténèbres de la nuit ,
Cet astre au bout de l'atmosphère
Paraissant rallumer ses feux ,
Ce contraste majestueux
Des 'ombres & de la lumière
D'un œil tranquille & sans regret ,
Nous pouvons voir le jour s'éteindre ;
Dans ce jour nous n'avons rien fait
Dont la vertu puisse se plaindre . . .
Puisse mes yeux encore répandre
Ces pleurs, délices d'un cœur tendre . . .
Ces doux pleurs que verse le sage*

*Sur le malheureux qu'il soulage ,
 Et sur le mal qu'il n'a point fait !
 Puisse-je dans un doux silence ,
 Au bien me livrant tout entier ,
 Ne rien haïr , rien envier ,
 Faire le bien sans récompense ,
 Par goût fuir le vice , n'avoir
 De juge que ma conscience
 Et de plaisir que mon devoir.*

Ces maximes sont trop sages pour qu'on n'aime pas à les lire ici. Les vers ont de la facilité & des négligences. C'est l'homme du monde qui écrit , & qui ne s'astreint pas à une exactitude fort rigoureuse.



III. *Dictionnaire historique d'éducation, où sans donner de préceptes, on se propose d'exercer & d'enrichir toutes les facultés de l'ame & de l'esprit, en substituant les exemples aux leçons, les faits aux raisonnemens, la pratique à la théorie. Longum per præcepta, breve per exemplum iter. QUINT. Paris. Chez Vincent. 1771. 2. V. in-12.*

• Tout ce qui est relatif à l'éducation a droit d'intéresser les amis de l'humanité; mais

que nous donne-t-on sous ce titre intéressant ? Des traits découfus de l'histoire ancienne & moderne , qui retracent , à la vérité , des actes de bienfésance ; d'humanité & de toutes les vertus , mais qui ne produisent pas grand chose pour l'instruction. Que fera-ce si l'on y trouve des idées fausses ? Est-il permis à un instituteur d'inspirer à ses élèves des préjugés ridicules contre une nation respectable , de lui raconter des fables propres tout au plus à amuser le peuple. Quel fruit tirera-t-il de l'anecdote du Suisse , qui , chargé de soigner le dromadaire qui était , il y a quelque tems , à la ménagerie de Versailles , regrettant les quatre bouteilles de vin qu'on lui avait ordonné de lui faire avaler tous les jours , s'empressa de demander la survivance de cet animal , aussitôt qu'il fut mort ? Un enfant tirera-t-il un grand profit de cette autre plaisanterie fade que l'auteur attribue encore à un Suisse , & qui conviendrait tout aussi bien à un grenadier français. Cet homme voyant la tête d'un de ses camarades emportée par un boulet , à la tranchée , s'écria , en éclatant de rire : *il s'en retournera sans tête*. Qu'est-ce encore que cette atrocité dont il flétrit un officier de la même nation. Un officier , dit-il , chargé

de faire enterrer les morts sur un champ de bataille, fésait jeter dans la même fosse des hommes qui n'étaient que mourans ; on lui fit des représentations à ce sujet, & il répondit : *bon, bon, si l'on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort.* Il en est de même d'une infinité d'autres traits qu'il serait fastidieux d'indiquer ici. Le titre de dictionnaire d'éducation n'est donc qu'un nom imposant qui ne convient point à cette production ; on pourrait l'intituler dictionnaire où recueil de traits historiques, d'anecdotes & de facéties ; mais ce titre modeste aurait-peut-être rappelé au lecteur que l'on publiait une nouvelle compilation d'une foule d'ouvrages de ce genre, dont le public est inondé.

Il faut avouer cependant, qu'il y a des traits intéressans que la jeunesse peut lire avec fruit ; tel est celui de ce jeune élève de l'école royale militaire, qui, pendant plusieurs jours se contentait à ses repas de sa soupe, de son pain, & d'un peu d'eau. On le remarqua : M. Paris Duverney instruit de cette conduite singulière, que les reproches des gouverneurs n'avaient pu forcer le jeune homme à changer, le fit venir, & essaya de lui en montrer le ridicule. L'élève lui répondit que son pere était pauvre,

& qu'il ne ferait pas meilleure chere s'il était encore auprès de lui ; qu'il souffrait, lorsqu'il était à table, d'être mieux servi que l'auteur de ses jours. M. Duverney touché du motif qui le fésait agir, ne fut plus tenté de regarder sa conduite comme une singularité, ni de la lui reprocher. Il s'informa de la situation de cette famille, dont le pere était un vieux militaire retiré ; il demanda s'il n'avait point de pension. *Non, monsieur*, répondit l'enfant, *le défaut d'argent l'a contraint d'abandonner le projet d'en demander une, & pour ne point faire de dettes à Versailles, il a mieux aimé languir.* Eh bien, lui dit M. Duverney, si ce fait est aussi prouvé qu'il le paraît dans votre recit, je promets de lui obtenir 500 liv. de pension ; mais puisque vos parens font si peu à leur aise, vraisemblablement ils ne vous ont pas beaucoup garni le gousset ; recevez pour vos menus plaisirs ces trois louis que je vous présente de la part du Roi, & quant à M. votre pere, je lui enverrai d'avance les six premiers mois de la pension que je suis assuré de lui obtenir. *Monsieur*, reprit l'enfant, *comment pourrez-vous lui envoyer cet argent ?* Ne vous inquiétez-pas, répondit M. Duverney, nous en trouverons les moyens. *Ab,*

monſieur , reprit vivement le jeune homme, *puisque vous avez cette facilité, remettez-lui auſſi les trois louis que vous me donnez. Ici j'ai tout en abondance, ils me deviendraient inutiles, & ils feront grand bien à mon pere pour ſes autres enfans. De pareils traits ſont ſans doute à recueillir. Nous nous féſons un plaifir de rapporter celui-ci, quoiqu'il ait déjà paru dans pluſieurs écrits publics.*



A L L E M A G N E.

IV. *Abhandlung uber die preisfrage &c. Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin, ſur cette queſtion : quels ſont les avantages que l'économie pourrait retirer de la phyſique & des mathématiques, par M. MEYEN, paſteur à Coblent en Poméranie. Berlin. in-8°.*

Ce diſcours eſt plein de vues utiles qui annoncent les connoiſſances & la pénétration de l'auteur. Il recherche d'abord pourquoi il y a ſi peu d'inventeurs, & il prétend que cela vient de ce que la plûpart des hommes ſont mélancoliques & phlegmatiques, au lieu qu'il faudrait de la ſubtilité dans leurs fluides, & de la délicateſſe

licatesse dans leurs solides , pour les rendre propres à rechercher & à découvrir la vérité. Mais le moral n'y contribuerait-il pas autant que le physique ? Ce sont les circonstances , les encouragemens , les récompenses , qui excitent l'activité & réveillent les talens. La délicatesse des organes & la mobilité des fluides est plutôt nécessaire pour l'invention poétique , que pour les découvertes dans les sciences & dans les arts. Les inventions les plus utiles sont étouffées dès leur naissance par la difficulté qu'il y a de porter la vérité jusqu'à ceux qui gouvernent : souvent on confond dans la classe des fêseurs de projets chimériques , des personnes qu'il faudrait écouter avec bonté & assister puissamment.

Il y a bien du vrai , on commence à le sentir par-tout , dans ce que l'auteur dit des services que les ecclésiastiques de la campagne pourraient rendre à l'agriculture & à l'économie , sans devenir pour cela laboureurs , ni payfans. Il faudrait les préparer à des fonctions si utiles , en dirigeant leurs études de manière qu'ils devinssent bons physiciens , & qu'ils prissent une teinture suffisante de la mécanique , de la chimie , & de la culture des végétaux. Cela vaudrait mieux pour eux que les discussions de la théologie.

on les excès du fanatisme : il y aurait pour eux plus de satisfaction & de gloire, que de languir dans une inutile oisiveté, mere de l'orgueil, comme des tracasseries indignes du christianisme & des dangereux excès de l'intolérance. Sans déroger à leur caractère, sans porter atteinte à leurs fonctions, ils feraient les oracles de leurs ouailles, ils les éclaireraient dans la théorie de l'agriculture, comme dans celle de la vertu ; ils leur donneraient l'exemple de l'une & de l'autre. Quel avantage pour toutes les communions chrétiennes, si l'on prenait une fois des arrangemens décidés pour former des pasteurs laborieux & pacifiques, au lieu des théologiens tracassiers & controversistes.

Quant aux objets particuliers de cette dissertation, on y trouvera des observations intéressantes. M. M. voudrait, par exemple, que le fumier qu'on rassemble par petits monceaux dans les campagnes, fut couvert de nattes, (ou de terre,) pour empêcher l'évaporation des parties les plus utiles à la végétation. il parle de diverses plantes qu'on a coutume de regarder comme des plantes d'été, mais qui avec certaines attentions pourraient être conservées pendant l'hiver. D'autres moyens conduiraient des plantes

réputées sauvages à un degré de bonté qui les rendrait d'un aussi bon usage que celles des jardins. Les chênes viennent à merveille dans plusieurs endroits où l'on s'imagine qu'il serait inutile d'en planter, comme dans les fables, les mines &c. Il y a même certaines especes de ces arbres qui ne viennent pas ailleurs. A la fin de cet écrit, on trouve une apologie du luxe, dans laquelle on examine d'abord le sens du mot, & l'étendue qu'on doit donner à la chose. Cet ouvrage fait honneur à M. Meyen; il montre à quoi cet homme respectable fait consacrer son loisir; il serait à souhaiter que tous les ecclésiastiques pussent imiter son exemple; il y aurait à gagner pour eux & pour la société.



I T A L I E.

V. *Sophonisba*, *dramma tragico*. &c. *Sophonisbe*, *tragédie*, par M. Antoine PERABO, Milan. Galeazzi. 8°.

On fait qu'un grand homme vient de réparer à neuf la *Sophonisbe* de Mairet, d'en corriger le style, d'en rajeunir les expressions, d'en retoucher le plan, de manière à faire

ressortir l'intérêt qu'elle présente. Cette entreprise a été applaudie comme elle le méritait, & l'ouvrage a eu le succès de toutes les productions du même auteur. Presque dans le même tems, M. Perabo a travaillé à sa *Sophonisbe*. Ce n'est ni celle de *Trissin*, ni le *Scipion en Espagne* d'*Apostolozeme*, qu'il a voulu retoucher ; c'est son propre ouvrage. Il a observé avec exactitude la règle de l'unité, il ne s'est permis aucun épisode, aucun de ces écarts assez communs dans les pièces italiennes. L'auteur n'a mis en œuvre qu'un très-petit nombre de personnages, qui occupent presque toujours la scène, en sorte que les situations sont uniformes & le dialogue monotone. Le dénouement est tragique, mais il offre des singularités. Massinisse ne sachant comment sauver Sophonisbe du fer des Romains, lui propose un poison, dont il se promet bien de faire usage avec elle. La fière Carthaginoise n'hésite point. Elle porte la main à la coupe funeste. Massinisse qui n'a pas la même fermeté s'évanouit à ce spectacle, ce qui n'est gueres héroïque. Sophonisbe, au lieu de voler au secours de son époux, lui chante un long récitatif & un ariette, & lorsqu'elle a fini, elle se retire, en emportant une coupe de la liqueur mortelle. Mas-

finisse revenu à lui-même, regrette de n'avoir pas perdu la vie tout d'un coup; il va prendre le reste du poison, mais on accourt à tems pour l'en empêcher. Sophonisbe meurt seule, & Massinisse part avec Lélius, pour continuer à servir la république. Ce n'est pas là le dénouement de la *Sophonisbe réparée à neuf*!



A N G L E T E R R E.

VI. *Sermons to young men &c. Sermons aux jeunes hommes, par M. William DODD, prébendaire de Breccourt, & chapelain ordinaire du Roi. Londres. 1771. Cadell. 3. v. 12^o.*

Les *sermons aux jeunes femmes*, qui ont eu des succès bien mérités, ont produit l'ouvrage que nous annonçons. M. DODD, qui affirme le contraire, oublie que ses sermons paraissent trois ans après les autres. Quoiqu'il en soit, sa préface contient des réflexions sensées sur la nature des sermons. Suivant lui, & c'est l'opinion qui prévaut aujourd'hui, la controverse doit être bannie de la chaire, où l'on

ne doit porter que la saine morale , avec ses fondemens , ses preuves & ses motifs. En effet la controverse ne fait que des fanatiques , & loin de détruire l'incrédulité , elle fait naître des doutes , qui égarent à la fin notre faible raison. La morale au contraire est toujours une , elle forme les bons peres , les bons époux , les bons fils & les bons citoyens.

M. D. s'élève aussi contre les imitateurs : L'idée de s'approprier la maniere d'un autre , annonce un génie borné , elle ne forme que des singes , qu'on méprise ; au lieu qu'on pardonne volontiers quelques écarts à des originaux. Ses sermons , au nombre de six , roulent sur les devoirs de l'homme par rapport à lui-même , & à son prochain. L'auteur a mis à la suite de chaque sermon , une anecdote historique qui présente l'application & le développement de ses réflexions.



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I.** *Essai d'un moyen pour prévenir les disettes de bled, qui affligent si souvent la plus grande partie de l'Europe, par M. DE SAUSSURE.*

Les effets de ce fléau sont si redoutables, qu'il semble qu'on ne doit rien négliger pour y apporter quelque remède. C'est ce qui a engagé un physicien éclairé & patriote de faire part au public de ses recherches sur ce sujet intéressant, & nous nous faisons un devoir de répandre des vues aussi sages & aussi utiles.

Les causes de ces calamités dans nos climats, ne sont pas difficiles à découvrir; ce sont les pluies qui empêchent les semailles d'automne, comme en 1768; les fortes gelées de l'hiver qui font périr les bleds, quand elles surviennent après la fonte des neiges, comme en 1709; la longue durée des neiges, qui les tiennent

trop long-tems à l'abri de l'air, comme en 1770 ; & enfin le retour des neiges & des gelées au printems , quand ils ont commencé à reprendre de la feve , ce qui est arrivé cette année dernière 1771.

Ces accidens ne peuvent affecter que les bleds semés avant l'hyver , & nous sommes obligés de semer les nôtres dans cette saison , à cause de l'extrême lenteur de leur accroissement. Si on les sème à la fin de l'automne , ils ne produisent presque rien , si c'est au printems , rien du tout.

Le seul moyen qui nous reste , est donc de chercher quelque semence de bon bled assez hâtif pour donner une bonne récolte étant semé au printems , ou à l'entrée de l'hyver. Tels sont les bleds qui croissent de 4 à 5 degrés plus au midi que notre pays , jusques bien avant dans l'Afrique. Nous pouvons faire des essais sur les bleds de Sardaigne.

On a remarqué que les graines tirées des pays chauds sont plus hâtives que les nôtres , qu'elles fleurissent même dans nos pays froids dans le même tems que dans celui de leur origine. On a fait cette observation , de toutes les plantes en général & des fèves en particulier. MILLER l'applique au seigle , & les fleuristes à leurs graines ou à

leurs oignons. Comment n'a-t-on pas pensé d'en faire l'application au froment ?

M. DUHAMEL de Monceau rapporte l'essai qu'il fit, il y a quelques années, de semer des bleds crus en différens pays, partie en automne & partie au printems. On voit dans les résultats que le bled d'Espagne semé en mars donna par-tout au delà de dix pour un. Quoique le printems fut cette année extrêmement pluvieux, au point de faire souffrir les bleds du pays, le grain produit par cette semaille, fut aussi dur, aussi transparent, que s'il fut crû en Espagne.

Plein des espérances que cette expérience lui avait inspiré, M. DE SAUSSURE sema le 5. d'avril une coupe de bled de Sardaigne, & le 12 un quart de coupe de bled d'Espagne, dans quelques morceaux de terre labourés une seule fois & bonifiés en très-petite partie. La saison ne fut pas bien favorable; il souffla pendant tout le reste d'avril, une bise froide, ces bleds ne leverent qu'en mai; malgré cela & les sécheresses qui survinrent, ils épièrent le 15. de juin, meurirent le 15. d'août., & produisirent du grain à raison de $2 \frac{7}{8}$ pour un, récolte à peu près pareille à celle des bleds d'hyver dans la généralité du pays & assez bien proportionnée au terrain & à la culture : la paille

-en était pleine d'une moelle succulente, & excellente pour la nourriture des chevaux.

Plusieurs personnes ont fait la même expérience, en différens endroits, & sur des bleds de pays différens; mais tous de pays chauds, & avec un succès à peu-près égal. Les bleds d'Angleterre n'ont pas si bien réussi; ceux de Pologne ont eu plus de succès, mais par l'effet d'une primeur propre à l'espece & non au climat.

M. DE SAUSSURE a répété ses expériences l'année passée. Il sema le 15 mai quelques grains de bled de Sardaigne & de bled du pays, dans quelques vases de terre, également garnis & soignés, il ne s'en est élevé pendant toute la bonne saison qu'un seul tuyau de bled du pays, qui est resté bien éloigné d'épier avant l'hyver. Il l'a fait mettre en pleine terre au mois d'octobre, & l'on voit qu'il a beaucoup tallé pendant cet hyver doux; le tuyau s'est trouvé sec à Noël, quoique d'autres sortis de la même plante, soient très-verds. Le bled de Sardaigne a grandi, est monté en tuyaux, a jeté beaucoup de racines en fort peu de tems & a meuri à la fin de septembre. D'autres bleds d'Espagne & de Sardaigne, mis dans des vases le 22. de juin, ont meuri de même en octobre.

Tous ces faits semblent démontrer que les bleds du midi , semés au printems dans nos climats , auront du tems pour meurir au delà du nécessaire. C'est donc un moyen de remplacer nos semailles d'automne , lorsqu'elles se trouveront manquer au printems.

Cependant comme les expériences doivent être fréquemment répétées , on invite tous les cultivateurs à semer au printems prochain , des bleds pris des pays chauds , pour constater les essais de M. DE SAUSSURE. Plus ils feront leur expérience en grand & sur des terrains moins gras , & plus elle sera instructive. Il sera bon d'observer les différentes gradations de l'accroissement de ces bleds , relativement à d'autres grains , le jour des semailles , celui où ils leveront , où ils épieront , fleuriront & défleuriront , & le tems de leur maturité ; il pourra résulter de ces observations des conséquences utiles. Il faudra voir encore si la paille en sera pleine , & bonne , comme on le dit , pour la nourriture des chevaux. Les personnes qui voudront faire part au public du fruit de leurs recherches , sont invitées à se servir de la voie de notre journal , que nous desirons de rendre aussi généralement utile qu'il sera possible.

M. DE SAUSSURE a déjà semé à l'entrée de l'hyver, depuis le 8 de novembre jusqu'au milieu de décembre, une douzaine de coupes de bled de Sardaigne. Les premiers ont commencé à pointiller à Noël, n'étant que peu ou point couverts de neige, ils recevaient de fréquentes gelées, à la vérité pas bien fortes, mais il ne paraît point qu'ils en aient souffert, ils ont continué de croître pendant le mois de janvier, au commencement de février, ils étaient hauts de 2 ou trois pouces & paraissaient en fort bon état. D'autres particuliers, qui ont semé de ces mêmes bleds beaucoup plutôt, ne semblent pas avoir si bien réussi.

Après la recolte, M. DE SAUSSURE, pour ne pas laisser son entreprise imparfaite, rendra compte des différens succès de ses expériences. Ce sera le tems d'examiner alors les inconvéniens qui peuvent se rencontrer dans la pratique, & entr'autres ceux que M. DUHAMEL a déjà indiqués, le dégât des oiseaux & la dégénération.

Convenons après cela que l'étude de la nature est infiniment utile, sur-tout si l'on fait tourner ses recherches sur des objets de première nécessité. Que ne doit-on pas aux personnes qui s'appliquent à un tra-

vail si digne de bons citoyens, si elles réussissent, comme nous avons lieu de l'espérer, à prévenir les fâcheuses extrémités auxquelles la plus grande partie de la Suisse a été réduite.



II. *Epigrammes traduites de l'Anthologie Grecque, tirées d'un ouvrage nouveau.*

I, Sur les sacrifices à Hercule.

*Un peu de miel, un peu de lait ;
Rendent Mercure favorable ;
Hercule est bien plus cher, il est bien moins
traitable ;
Sans deux agneaux par jour il n'est point
satisfait.
On dit qu'à mes moutons ce dieu sera pro-
pice :
Qu'il soit béni, mais entre nous,
C'est un peu trop en sacrifice :
Qu'importe qui les mange ou d'Hercule ou
des loups ?*

62 JOURNAL HELVETIQUE.

2. Sur Laïs, qui remet son miroir dans le temple de Vénus.

*Je le donne à Vénus , puisqu'elle est toujours
belle ,*

Il redouble trop mes ennuis.

*Je ne saurais me voir dans ce miroir fidèle
Ni telle que j'étais , ni telle que je suis.*

3. Sur des fleurs , à une fille Grecque ,
qui passait pour être fière.

Je sais bien que ces fleurs nouvelles

Sont loin d'égalér vos appas ,

Ne vous enorgueillissez pas ,

Le tems vous fannera comme elles.

4. Sur Léandre nageant vers la tour d'Héro ,
pendant une tempête.

Léandre conduit par l'amour

En nageant disait aux orages :

Laissez-moi gagner les rivages ,

Ne me nayez qu'à mon retour.





III. *Mémoires de Sophie de Sternheim , traduits de l'allemand de M. Vieland.*

I. L E T T R E.

*Mademoiselle de Sternheim , à Emilie. **

Je suis ici depuis quatre jours , ma chere Emilie , & en vérité , si j'en crois tout ce que j'éprouve , me voilà dans un monde nouveau. Je m'attendais au tumulte de la

* Nous avons promis de donner dans ce Journal de bonnes traductions , au lieu des mauvais originaux qu'il serait facile d'y inférer ; en voici une qui nous est fournie par un de nos collaborateurs. Ce roman a eu le plus grand succès dans la langue originale , & nous ne craignons pas d'affurer qu'il le doit autant à son propre mérite , qu'au nom de l'auteur célèbre qui l'a publié. Le traducteur a cru devoir commencer par les lettres de *Sophie* ; les éclaircissemens préliminaires renfermés dans les premières feuilles du livre allemand , pourront trouver leur place dans la suite. Nous comptons sur la parole de notre correspondant , qui nous autorise à promettre la suite de cette excellente production , elle paraîtra successivement dans les cayers suivans.

multitude, au fracas des carrosses ; & malgré cela, mon oreille accoutumée à la tranquillité de la campagne, a été fort incommodée dans les premiers jours ; mais ce qui m'a encore plus fatiguée, c'est le per-ruquier de la cour, que ma tante a fait venir pour arranger mes cheveux à la dernière mode. Elle eut la bonté d'accompagner cet homme jusques dans ma chambre ; & détachant mes cheveux, monsieur le Beau, lui dit-elle, cette tête peut faire beaucoup d'honneur à votre art : mettez tous vos talens en usage ; sur-tout prenez garde que ces beaux cheveux ne soient gâtés par aucun fer chaud.

Je pus entendre avec quelque plaisir cette petite flatterie de ma tante, mais les louanges du friseur me choquerent étrangement. Il semblait à mon orgueil, que cet homme aurait dû me servir avec soin, & m'admirer en silence. Le tailleur & la marchande de modes furent encore plus insupportables. Demandez à Rosine quel fut leur impertinent babillage, & la remarque un peu maligne qui m'échappa : la vanité des dames de D. doit être bien avide, puisqu'elle a accoutumé cette sorte de gens à lui présenter un aliment si grossier & qui me paraissait si fade. L'admiration du ferrurier à laquelle
là

la belle *Montbafon* fut plus sensible qu'à tout l'encens des courtifans , était bien différente ; elle portait l'empreinte d'un sentiment vrai excité par l'aspect de cette charmante personne. Mais qu'est-ce que les applaudifsemens de ceux qui attendent de moi quelque profit ? En vérité je fuis charmée de n'être pas une de ces beautés extraordinaires ; je ne faurais cacher le dégoût que m'inspirent ces éloges outrés , si communs aujourd'hui dans nos mœurs.

J'ai vu cette après-midi quelques personnes à qui ma tante avait fait annoncer son arrivée , en s'excusant de ne pas leur faire visite , sous prétexte que le voyage l'avait extrêmement fatiguée. La véritable raison est que les habits de cour & de ville , dans lesquels je dois faire mon *apparition*, ne font pas encore prêts. Vous ferez surprise de ce mot *d'apparition* , sachez qu'il a été employé fort à propos par un bel esprit , qui ne l'appliquait cependant qu'à mon habit & à mon premier séjour en ville. Vous savez , Emilie , que mon pere ne voulait me voir que les habits de ma mere , & que je les préfère moi-même à tous autres. Tout cela est ici hors de mode : je ne pourrais paraître , suivant la décision de ma tante , à qui j'abandonne

volontiers l'empire de ma toilette, que dans l'ajustement de taffetas blanc, qu'elle m'a fait faire pour la fin du deuil. *La fin du deuil*, mon Emilie ! O ! gardez-vous de prendre cette expression trop à la lettre : j'en ai quitté les marques extérieures ; mais la douleur a conservé sa place au fond de mon cœur. Je crois qu'elle a fait une ligue avec le juge secret de mes actions, je veux dire la conscience. Aujourd'hui, au milieu d'un tas d'étoffes & d'ajustemens, l'un pour le prochain gala, un autre pour le premier bal, un autre pour l'assemblée, mon bras-felet s'est tourné tandis que j'étais occupée à considérer toutes ces belles choses, en le racomodant, mes yeux se sont fixés sur le portrait de ma mere ; en la voyant dans la plus simple parure, je n'ai pu m'empêcher de penser combien je lui ressemblerais peu à cet égard dans quelques jours. Me préserve le ciel que cette différence passe jamais les habits ! Je les regarde comme un sacrifice que les sages les plus raisonnables font à la coutume, aux circonstances, à leur relations. Cette réflexion m'a paru être un avertissement du deuil & de la conscience réunis. Mais j'oublie mon apparition. Cependant, vous l'avez souhaité, ô vous, mon second pere : je

ne manquerai jamais de vous développer mes plus secretes pensées, à mesure que l'occasion s'en présentera. Je vous parlerai fort peu des autres, à moins qu'ils n'ayent un rapport direct avec moi. Tout ce que je vois en eux ne me surprend point; je connaissais le grand monde par le portrait que m'en ont fait mon pere & ma grand'mere.

La compagnie était nombreuse lorsque j'entrai dans l'appartement de ma tante, j'avais une robe blanche garnie en bleu, de fleurs d'Italie; ma tête était ornée selon la dernière mode de la cour. J'ignore quel était mon maintien & la couleur de mon visage, il faut que j'eusse un peu pâle. Ma tante me présenta comme sa chere niece; un moment après un jeune homme d'un bel extérieur s'approcha de moi avec une vivacité affectée, se courbant d'une façon singulière vers ma tante, tandis qu'il tournait la tête de mon côté, il s'écria avec une sorte de frayeur: est-ce bien véritablement votre niece, Madame?-- Et pourquoi refusez-vous de m'en croire sur ma parole?-- Sa figure, son habillement, cette démarche de sylphide m'ont fait croire au premier aspect, que c'était l'apparition d'un aimable esprit familier. Pauvre F . . . ! dit là dessus une

dame de la compagnie , peut-être avez-vous peur des esprits.

Pour ceux qui sont hideux , repartit l'élégant cavalier , j'ai pour eux une aversion naturelle ; mais s'ils ressemblent à mademoiselle , j'oserai passer des heures entières tête-à-tête avec eux.

Fort-bien ! Mais avec votre belle imagination , vous pourriez faire croire qu'il y a des revenans dans ma maison.

J'en serais enchanté ; pour empêcher toute notre jeunesse d'y venir. J'essaierais alors de conjurer le charmant esprit ; afin qu'il se laissât emporter.

A merveilles , comte ! c'est joliment dit. Cette phrase fut répétée de tous ceux qui étaient dans la salle.

Eh bien ! ma niece , vous laisserez-vous conjurer ?

Je connais très-peu le monde des esprits , répondis-je , je crois cependant que chaque sorte d'esprit exige une conjuration particulière ; & l'étonnement que mon apparition a causé au comte me fait penser que je suis sous la protection d'un esprit supérieur à celui de qui monsieur apprend l'art de conjurer.

Excellent , excellent ! Que répondrez-vous à cela , comte ? s'écria le colonel de Sch * * * .

J'ai mieux deviné que vous tous , ré-partit le comte : quoique mademoiselle ne soit pas un esprit , vous voyez qu'elle en a beaucoup.

Voilà ce que vous avez deviné ; & c'est probablement ce qui vous a causé tant de frayeur , dit alors mademoiselle de C . . . dame d'honneur de la princesse de V . . . qui avait écouté jusques là sans rien dire.

Vous me maltraitez toujours , méchante . . . vous voulez dire que mon petit esprit tremblait devant son maître.

Il y'a en vérité , beaucoup de sérieux dans ce badinage. Je suis réellement une espece de fantôme , non seulement dans cette maison , mais pour la cour & la ville. Les esprits entrent comme moi dans le monde avec une connaissance préliminaire des hommes. Rien de ce qu'ils voyent ou de ce qu'ils entendent ne peut les étonner , mais faisant comme moi , des comparaisons entre le monde d'où ils viennent & celui-ci , ils déplorent la légèreté avec laquelle on y traite l'avenir ; & les hommes les observant à leur tour , trouvent que ces êtres quoiqu'ils ayent la figure humaine , n'appartiennent pas à leur espece par la supériorité de leur essence.

Mademoiselle de C . . . s'engagea avec

moi dans une conversation , après laquelle elle me marqua beaucoup d'estime , souhaitant poliment de se rencontrer souvent avec moi. Elle est fort aimable , un peu plus d'embonpoint que moi , sa taille est très-bien , sa démarche & les mouvemens de sa tête son *pleins de dignité*. Un visage ovale , bien proportionné dans toutes les parties , des cheveux blonds , des traits d'une douceur enchantée ; seulement il me parut que ces yeux pleins de feu se fixaient trop long-tems & d'une manière trop significative sur ceux des hommes. Son esprit est aimable , toutes ses expressions portent l'empreinte d'un bon caractère. C'est la personne de toute la compagnie qui me plut davantage : je profiterai de l'offre qu'elle m'a fait de son amitié.

Enfin parut la comtesse de F . . . , pour qui ma tante m'avait recommandé d'avoir beaucoup de considération , parce que son époux peut rendre de grands services à mon oncle , à l'occasion de son procès. Je fis tout ce qu'on exigeait de moi , mais je sentais une forte de mécontentement , en pensant que les attentions de la niece pour la femme du ministre , devaient appuyer le bon droit de l'oncle. A sa place , je ne mèlerais dans mon procès ni ma femme , ni

celle du ministre ; je traiterais avec les hommes une affaire qui les concerne seuls. Ce ministre , qui est conduit par sa femme , ne me convient gueres non plus ; mais tout cela est une chose d'usage , dont on ne se plaint pas , & qui n'étonne plus personne.

Mademoiselle de C . . . & la comtesse F . . . resterent à souper. La conversation fut vive , mais si coupée que je ne saurais vous la rendre. Madame de F . . . ne laissa passer aucune occasion de me flatter ; si elle a dessein de gagner par là mon amitié , elle manque son but. Tant que je suivrai le mouvement de mon cœur , je n'aimerai jamais cette femme. Je n'imagine pas que mon devoir m'oblige à vaincre mon éloignement pour elle , comme je l'ai fait pour ma tante ; quoique ma répugnance se réveille bien souvent ; mais j'aimerai mademoiselle de C . . . Elle vint avec moi dans mon appartement , où nous nous entretenmes aussi familièrement que si nous nous étions connues depuis plusieurs années. Elle me parla beaucoup de la princesse , m'assurant qu'elle m'aimerait parce que j'étais comme il faut être pour lui plaire. Elle voulut entendre ma harpe & ma voix , & elle renouvela à cette occasion ses com-

plimens. En général je fus comblée d'éloges. Le ton & les manieres des courtisans ont cela d'agréable, qu'ils observent avec soin de ne blesser l'amour-propre de personne.

Ma tante fut contente de moi, à ce qu'elle me dit. Elle craignait que je n'eusse un air trop étranger, trop campagnard. La comtesse F . . . m'avait loué, mais elle m'avait trouvé sèche & un peu fiere. Je l'étais, j'en conviens; je ne saurais profaner les assurances de mon amitié & de ma considération. Il m'est impossible de tromper quelqu'un, & de faire des protestations que je ne sens point. Mon Emilie! mon cœur ne bat pas pour tout le monde, à cet égard je serai toujours un fantôme pour ceux avec qui je vis maintenant. Mon maintien annonçait ce que je sentais, sans aucune idée désobligeante pour personne. J'étais juste; je ne leur attribuais aucun mauvais dessein; je me disais à moi-même: une éducation qui donne de fausses idées, l'exemple qui les entretient, la nécessité de vivre comme les autres, ont forcé les gens de cour de renoncer à leur propre caractère; ils se sont écartés de la destination morale pour laquelle nous sommes formés . . . Je les envisage comme des gens qui ont hérité d'un mal de

famille . . . Je veux être honnête avec eux , mais sans intimité ; je ne saurais étouffer une crainte secrète qu'ils ne me communiquent leur mal.

Souhaitez-moi la santé de l'ame , ma chere amie , aimez-moi. Que tous les biens soient rassemblés sur notre respectable papa ! Comment pourra-t-il se séparer de son Emilie , qui le soigne avec tant de tendresse ? Mais quelle heureuse entrée dans l'état du mariage , puisque vous y portez la bénédiction d'un tel pere ? Dites mille choses à l'heureux mortel à qui vous allez appartenir avec tous ces trésors.





QUATRIÈME PARTIE.

 LE
 NOUVELLISTE SUISSE,

'04
 ANNALES POLITIQUES
 DE L'EUROPE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Le gouvernement ayant lieu de craindre que la nouvelle de la retraite du grand vizir, & celle des avantages remportés par les Russes n'excitassent quelque soulèvement parmi les habitans de cette capitale, s'est attaché à prévenir tout désordre de cette espèce, soit en faisant publier des relations qui diminuent considérablement le prix de ces avantages, & annoncent le mauvais succès de toutes les entre-

prises de la flotte Russe contre les isles de l'Archipel, soit en ordonnant aux boulangers, malgré leurs représentations, de doubler le poids du pain sans en augmenter le prix, & aux gardes des différens quartiers, de tuer tous ceux qui auraient commis quelque crime contre la sûreté publique.

On est assuré que les Russes n'ont tiré d'autre parti de leur dernière victoire, sinon d'établir leurs quartiers d'hyver dans la Moldavie & la Valaquie, sans avoir donné plus d'étendue à leurs conquêtes, ni conservé aucun poste sur la rive droite du Danube. Ce fleuve & les montagnes appelées les *Balkans*, & par les anciens *Mons-Hæmus*, qui séparent la Bulgarie de la Romélie, sont des barrières suffisantes pour arrêter leurs progrès.

Le grand visir vient d'être déposé, & sa place a été donnée à Moussun-Ouglou, dont les talens & la bravoure se sont signalés pendant la campagne dernière. Il s'est rendu d'abord dans cette capitale, & en est bientôt reparti pour l'armée avec un renfort considérable de troupes. Deux Pachas ont été envoyés à Andrinople, & se sont chargés de fortifier cette ville, d'y former des magasins de vivres & de munitions de guerre, de rétablir la discipline parmi les soldats.

& de recevoir les recrues qui doivent s'y rendre de divers lieux.

Méhémet Guérai a été envoyé dans le *Cuban* avec de grosses sommes destinées à y lever des troupes pour être envoyées en *Crimée*; il doit se concerter avec le prince *Héraclius*, qui, toujours bien disposé pour la *Porte*, a renforcé la garnison de *Cassa*, en y faisant passer, par la voie de *Trébifonde*, des vivres & des munitions de guerre.

On apprend de *Smyrne* que les *Albanois* qui servaient sur la flotte *Russe*, se sont soulevés, & ont trouvé moyen de s'emparer de deux vaisseaux de cette flotte, avec lesquels ils exercent le métier de pirates dans l'*Archipel*. Tout le reste des bâtimens de cette nation, après avoir croisé quelque tems dans l'*Archipel*, se trouve réuni dans le port de l'isle de *Paros*, à la réserve d'une frégate qui a échoué près de *Porto-Segri*, & à laquelle les *Turcs* ont mis le feu après avoir fait prisonnier le capitaine avec vingt hommes de l'équipage; & un autre vaisseau de 60 canons, qui a péri près de l'isle de *San-Strati*, au sud de celle de *Lemnos*.

Le *Cheik-daher* allié d'*Ali-Bey* & ennemi du *Pacha* de *Damas*, s'est rendu maître de la ville & du château de *Seide*, après avoir défait une armée de *Druses* qui marchait au

secours de la place. Ce prince a reçu favorablement les agens de la nation française, & les a assurés que l'intention d'Ali-Bey était de favoriser le commerce des Européens. 1

On parlait avant le retour du nouveau grand visir à l'armée, d'établir le quartier général à Andrinople ; mais bien loin de faire reculer les troupes, il l'a placé au bourg de Passargick. Les Turcs occupent encore toute la Bulgarie ; on a retrouvé à Babadagh la grosse artillerie que l'ancien grand visir avait abandonnée, & que les Russes s'étaient contentés d'enclouer. La petite artillerie a été sauvée par les Bosniaques,

R U S S I E.

Petersbourg. L'envoyé de Raguse, arrivé depuis quelque tems dans cette capitale, n'a point encore eu audience de l'Impératrice qui ne paraît pas disposée à lui accorder les demandes qu'il est chargé de lui faire au nom de sa république.

La commission nommée pour juger ceux qui ont eu part au meurtre de l'archevêque de Moscow, & à l'émeute excitée dans cette ville, en a condamné quatre à la mort, & les autres au fouet. Depuis que le froid commence à s'y faire sentir, la contagion a di-

minué au point de ne plus emporter que cinq à six personnes par jour. L'on prend toutes les précautions possibles pour en empêcher les progrès dans les provinces de l'empire qui s'en trouvent infectées, soit en y envoyant des médecins & des chirurgiens, soit en formant des cordons de troupes où il convient.

La grande armée Russe est actuellement dans ses quartiers d'hyver, & le général, comte de Romanzow a le sien dans la ville de Jassy. On observe qu'étant resté par tout maître du champ de bataille, après la déroute générale des turcs & pouvant faire un grand nombre de prisonniers, il a rappelé les officiers qu'il avait envoyé à la poursuite des fuyards & n'est resté qu'un seul jour au delà du Danube.

S U E D E.

Stockholm. En conséquence de la résolution prise le 11. décembre, la dernière séance de la diette s'est tenue le 18 du même mois, & les vacances commencèrent ce jour là pour durer jusqu'au 10. janvier. La noblesse a adhéré à la proposition de l'ordre des bourgeois, pour abolir les fêtes des douze apôtres. Des députés de l'expé-

dition ont présenté au roi l'acte d'assurance, ou de capitulation royale, avec la protestation de la noblesse & l'acceptation des trois autres ordres de l'Etat; mais cette importante affaire a été renvoyée jusques après les vacances, ainsi le jour du couronnement du roi est encore incertain.

Ce n'a été qu'au 17. janvier que la diette, après l'assemblée des *plena*, a recommencé ses opérations. Après s'être occupés de plusieurs affaires particulières, dans chaque ordre séparément, la chambre du clergé a pris en considération un mémoire qui tend à établir la nécessité *de ne pas décider définitivement dans la diette présente tous les points concernant les privileges des ordres qui ne sont pas nobles, ou tous autres changements projetés aux loix fondamentales du royaume, mais de renvoyer ces matieres à la diette suivante, conformément à une ordonnance faite dans celle de 1766.* Ce mémoire est resté sur le bureau. Il semble que le parti qu'on y propose pourrait tendre à réconcilier les esprits. Les affaires de finance & le règlement du cours des changes, attirent actuellement l'attention du public, & la diversité des opinions prouve la difficulté de rétablir l'ordre à cet égard, sans préjudicier ni au commerce, ni aux créanciers de la banque.

Copenhague. Il est arrivé , la nuit du 16. au 17. janvier , une révolution dans cette capitale qui a coûté la liberté à plusieurs personnes de la cour, & dont nous réunirons ici les principales circonstances, telles que les papiers publics les ont annoncées.

Le 16 il y avait eu un bal masqué à la cour, le roi s'était retiré à minuit, le régiment que commande le colonel Koller montait la garde au château. Sur les quatre heures du matin, le prince Frédéric accompagné de la Reine douairière, entra dans la chambre à coucher du roi, le fit éveiller, & l'engagea à signer des ordres tout dressés pour faire arrêter diverses personnes accusées d'avoir formé de projets contraires à son autorité, & dont on lui présenta la liste. S. M. ayant signé ces ordres, on arrêta sans délai le comte de Struensée, son frere, le comte de Brandt, le général Gaheler & son épouse, le ci-devant commandant-général Gude, le colonel Falckenschiold, le lieutenant-colonel Hasselberg, le Sr. Berger, médecin de la cour, & le Sr. Arboe, qui furent tous conduits & renfermés dans la citadelle. Le Sr. Bulow, écuyer du roi, & son épouse, la comtesse de Holst, Madame Fabricius, M. Wildebrand, conseiller-d'état

d'état, Mrs. Zoege & Panin, secrétaires du cabinet ont été de plus gardés à vue dans leurs maisons. Enfin la reine régnante elle-même a été arrêtée & conduite dans un carrosse, sous l'escorte de trente dragons, au château de Cronembourg à Helsingor. Il lui a été permis d'emmener avec elle la jeune princesse Louise-Auguste qu'elle nourrit, & qui n'a que six mois; mais on lui a refusé la même faveur par rapport au prince héréditaire qui est âgé de quatre ans. Ce sont le comte de Rantzau van Aschberg; le colonel Koller & le général Eichstedt qui ont été chargés d'exécuter les ordres du roi, ce qui s'est fait sans effusion de sang; & chacun d'eux en a reçu des récompenses de la part de S. M.

Mais comme le bruit s'était répandu dans la ville, qu'il était arrivé quelque accident au roi, ce monarque se fit voir dès le lendemain matin aux fenêtres du château, avec la reine douairière & le prince Frédéric; il se promena à midi en carrosse, accompagné de ce dernier, & il traversa les principales rues de cette capitale, aux acclamations réitérées de ses sujets, l'après-midi il y eut cour chez le roi, & toute la ville fut illuminée.

Plusieurs mesures prises à la cour, la garde

de l'artillerie renforcée , les patrouilles augmentées, des charriots chargés de cartouches que l'on menait à l'arsenal, semblaient annoncer quelque événement extraordinaire. On avait remarqué que les portes de la ville étaient fermées & que la garde du château avait été doublée, la terreur s'était emparée des esprits, mais elle se changea bientôt en une vive allégresse, lorsque l'on fut de quoi il était question , cependant le peuple toujours extrême dans ses passions, s'attroupa le soir du 17, dans les rues, & se mit à piller les maisons de ceux qui lui étaient suspects. Plus de soixante ont essuyé ce sort, le pillage dura toute la nuit sans que l'on pût en arrêter le cours. Mais ayant voulu recommencer le lendemain matin les mêmes excès, des détachemens de dragons furent envoyés pour le disperser & rétablir l'ordre. A midi le roi fit publier une défense sous peine de mort, de s'attrouper, & de commettre aucune violence ultérieure. La populace, avant que d'obéir, demanda à voir l'ordre du roi par écrit, ce qui lui ayant été accordé, elle se retira sur le champ, & le calme fut rétabli.

Depuis cette révolution, le conseil d'état, qui avait été cassé, vient d'être rétabli,

le prince Frédéric en est le président, & la reine douairiere a la principale part aux affaires. Le regiment des gardes, que le précédent ministere avait fait congédier, a été remis sur pied & a repris ses fonctions au château. Les comtes de Struensée & Brands, de même que le frere du premier, sont enfermés dans des cachots, avec les fers aux mains & aux pieds. On a résolu d'examiner sévèrement les ordres du cabinet expédiés depuis le 15. septembre dernier. Le nouveau ministere cherche à se concilier tous les esprits, le roi a donné plusieurs audiences, & se fait voir souvent au peuple, accompagné de la reine douairiere & du prince Frédéric. Il a été résolu que l'on rendrait dans toutes les églises des actions de grâces solennelles au sujet de cet événement. Quelques-uns de ceux qui avaient été arrêtés d'abord, ont été relâchés, & on en a arrêté d'autres. Le lieutenant de police a fait publier un ordre, de restituer tous les effets enlevés dans la nuit du 17. au 18. Les régimens du roi & du prince Frédéric qui devaient se rendre en diverses provinces, resteront en garnison dans cette capitale.

L'on sera moins étonné de la révolution dont on vient de lire les principales cir-

constances , si l'on se rappelle toutes les réformes & les réglemens multipliés faits pendant le ministère du comte de Struensee qui était parvenu rapidement de l'état de simple médecin à la première place dans le cabinet. Ces changemens n'avaient pu que mécontenter les ministres déplacés, les militaires & le peuple , dont on ménageait trop peu les préjugés. Mais un fait que nous ne devons pas omettre , c'est que M. de Reverdil , originaire de la ville de Nyon , dans le canton de Berne , qui après avoir eu part autrefois à l'éducation du roi , avait été rappelé en Dannemarck par ce monarque , en reçut le lendemain un billet signé de sa main , par lequel S. M. l'assurait de son amitié , ajoutant qu'il n'avait rien à craindre , mais que dans les circonstances elle ne pourrait le voir d'une couple de jours. M. de Reverdil est de tous ceux qui étaient depuis quelque tems à la suite du roi , le seul que l'on n'ait pas arrêté. Ce qui fait l'éloge de la conduite prudente & mesurée qu'il a suivie dans des conjonctures si critiques.

P O L O G N E.

Varsovie. La santé du roi est entièrement

rétablie , & sa playe parfaitement cicatrisée ; cependant S. M. a gardé l'appartement jusqu'au cinq. janvier , jour auquel elle parut en public pour la premiere fois , & se rendit dans l'église de S. Jean , avec tout l'appareil de la royauté , & aux acclamations du peuple. On prend toutes les précautions possibles pour la sûreté de sa personne royale. Quoique le sieur Pulawski ait publié un manifeste pour sa justification , relativement à l'attentat commis contre S. M. on prétend cependant avoir trouvé une lettre de sa main qui prouverait que ce noir projet ne lui était pas entièrement inconnu.

Le roi a nommé deux ministres qui doivent se rendre dans les cours de Vienne & de Berlin , pour les engager à travailler au rétablissement de la tranquillité publique dans ce royaume. Malgré le grand nombre de Russes qui se trouvent dans cette capitale , il s'y commet fréquemment des vols & des assassinats. Il est défendu à toute personne de se trouver dans les rues après huit heures du soir , sans lumière & avec des armes.

Les Russes d'un côté & les Prussiens de l'autre , resserrent les confédérés qui ont leurs quartiers dans le palatinat de Cracovie & la grande Pologne ; cependant le pala-

tin de Rowa & un autre officier de la couronne se sont joints à eux ; & l'on pense que le prince Sablonowki ne tardera pas à en faire de même. Ils ont fortifié Tynieki, Czentochaw & les autres postes qu'ils occupent , de manière que les Russes seront obligés d'en faire le siège pour les attaquer avec succès. Ils forment aussi des magasins de bled considérables , malgré la quantité que les Prussiens en font acheter , & les contributions en nature que les garnisons de Posen & de Kalich exigent dans leur voisinage. On attend pour le printemps prochain 3000 hommes des environs d'Astracan. On les dit bons soldats , propres à la petite guerre , mais également ignorans & barbares. Quelques papiers publics assurent que le baron de Saldern , ambassadeur de Russie , a exigé du magistrat de Dantzic que l'argent monnayé dans cette ville , depuis 1760 jusques en 1765 , fut diminué d'un tiers de sa valeur , mais qu'on s'était refusé à cette opération trop préjudiciable aux intérêts du commerce. On mande aussi que les chanoines de Gnesne se trouvant hors d'état de payer une contribution de 20,000 ducats exigés par les Prussiens , ont fermé leur église & se sont tous retirés. Plusieurs couvens de la même ville & le chapitre de Pos-

manie ont été de même taxés à différentes sommes.

A L L E M A G N E.

Hambourg. On mande de Pologne que les confédérés enlèvent les convois destinés pour Varsovie, où la disette se fait d'autant plus sentir, qu'il se trouve actuellement dans ce royaume 40 mille hommes de troupes Prussiennes qui exigent de fortes livraisons en nature, & dont les premiers postes ne sont qu'à sept milles de cette capitale.

La disette est encore beaucoup plus affreuse dans quelques provinces de l'électorat de Saxe, & sur-tout dans le quartier des montagnes, où plusieurs personnes sont mortes de faim. Il regne aussi en Bohême des maladies causées par la mauvaise nourriture, & qui emportent beaucoup de monde.

Les quatre mille hussards Prussiens qu'on avait envoyé en Pologne pour faire des remotes de chevaux, sont restés dans les environs de Varsovie. Quelques majors seulement ont pénétré en Ukraine, mais avec peu de suite.

Ratisbonne. Les membres de la diette ont déclaré être satisfaits des concessions de

l'Electeur de Baviere pour leur subsistance ; & ont requis S. M. de révoquer la commission donnée à l'archevêque de Salzbourg. On s'occupe d'un projet de réforme tendant à détruire une espece de tache que d'anciens préjugés ont imprimée sur certaines professions & qui jusques ici ont privé les enfans de ceux qui les exercent du droit de se faire inscrire dans toutes sortes de communautés ou corps de métiers.

Vienne. On a publié une ordonnance de S. M. qui défend à toutes personnes à cheval ou conduisant une voiture, de courir dans les rues de cette capitale & dans celles des autres villes des pays héréditaires, leur prescrivant de n'aller qu'au pas de leurs chevaux. Cette loi utile a été occasionnée par l'accident arrivé à un évêque Hongrais, qui fut écrasé il y a peu de jours sous une voiture élégante que conduisait un jeune seigneur avec rapidité. Il a été soutenu dans l'université de Tyrnau en Hongrie, des theses de droit, dans lesquelles on affirme que les décisions de l'église n'ont point de force lorsqu'elles n'ont pas été acceptées par le prince séculier. Cette doctrine a allarmé les ecclésiastiques, qui en ont porté plainte à la cour.

I T A L I E.

Rome. On a reçu plusieurs copies de la lettre pastorale de l'évêque de Posnanie, au sujet de l'enlèvement du roi de Pologne, elle semble confirmer que les moines ont eu part à cette atrocité. Ce prélat prouve que la personne des rois est sacrée & que tout attentat contre eux & contre leur vie, est un crime également affreux devant Dieu & devant les hommes. Il exhorte enfin tous les ecclésiastiques séculiers & réguliers à imprimer cette doctrine dans le cœur de leurs paroissiens respectifs. &c.

Genes. Il été décidé par un règlement tout nouveau, qu'à commencer avec la présente année, on abolira la maniere de compter les heures à l'italienne, & que l'on adoptera celle des autres pays de l'Europe. On présume que tous les états de l'Italie en feront bien-tôt de même.

Milan. On continue à s'occuper de la réforme des ordres monastiques. Les religieux pourront obtenir de la cour de Rome des brefs pour quitter leurs couvens, & prendre l'habit d'ecclésiastiques séculiers, mais non pour être rendus habiles à posséder des bénéfices à charge d'ames. Il est arrivé de la cour de Vienne, un ordre qui

assujettit tout le clergé séculier & régulier à la juridiction de l'évêque , & lui enjoint d'assister à toutes les processions publiques.

Livourne. Plusieurs vaisseaux de guerre faisant partie de la flotte Russe dans l'Archipel , sont entrés dans ce port , ayant à bord plusieurs officiers du premier rang , dont les plus distingués sont le comte Alexis Orlov , généralissime des escadres Russes dans le levant , le contre - amiral Spiritow , le prince Dolgorucki & le prince Wolkonski.

Les lettres du levant portent qu'Aly-Bey s'est rendu maître de la ville de Damas.

La Bastie. Le froid & les neiges forcent les bandits à quitter leurs retraites inaccessibles , & il ne cessent d'infester les chemins depuis cette capitale à Ajaccio. Ils ont commis divers excès du côté du cap-Corse , l'on prend toutes les mesures possibles pour arrêter leurs brigandages , mais l'on craint qu'ils n'aient quelques partisans secrets parmi leurs compatriotes , aussi pour obliger les piéves à concourir à leur extirpation , on exige d'elles la restitution aux propriétaires de ce qui peut leur avoir été enlevé par ces brigands , pour peu que l'objet soit considérable.

Chambery. On n'a pas oublié les bruits inquiétans qui s'étaient répandus d'une maladie contagieuse dans la ville de Crémone & qui se sont bientôt dissipés. Voici, à ce qu'on prétend, l'événement qui leur avait donné naissance. Un corps de troupe destiné à former la garnison du château de Crémone, & qui arrivait du fond de la Hongrie, avait un grand nombre de soldats malades. On plaça ces derniers dans des chambres échauffées avec du charbon, dont les vapeurs malignes en firent périr trente ou quarante en deux fois vingt-quatre heures. La nouvelle de tant de personnes, qu'on disait mortes du charbon, mot qui en Italien comme en français, peut signifier le charbon pestilentiel, & qui reçut par le peuple ce dernier sens, répandit une consternation générale, & donna lieu à des précautions dont on ne tarda pas à connaître l'inutilité.

E S P A G N E.

Cadix. Des lettres de Mogador portent que le roi de Maroc a fait avancer un corps de soixante mille hommes que l'on suppose destiné pour Alger, & a ordonné aux commandans des ports de mer dans ses états,

d'armer tous les bâtimens qui s'y trouvent , & de les faire croiser contre les Russes , sur qui les Saletins ont déjà fait deux prises considérables.

F R A N C E.

Paris. Monseigneur le comte d'Artois , s'applique assiduellement à tout ce qui concerne sa charge de colonel-général des Suisses & Grisons , il a fait l'accueil le plus gracieux aux officiers de ce corps qui sont venus lui rendre leurs devoirs. Ce prince ayant remarqué que l'habillement de ces troupes était trop étroit pour pouvoir les garantir de la rigueur du froid , va faire donner à leurs uniformes l'ampleur nécessaire & les rendre conformes à ceux des gardes françaises. La charge de secrétaire des Suisses & Grisons étant devenue vacante par la retraite de l'abbé Barthelémi , à qui Monseigneur le comte d'Artois a procuré une pension de 10000. livres , S. M. en a disposé en faveur de M. de Martanges , maréchal des camps & armées du roi.

Le nouveau projet de M. de Montaran pour le rétablissement de la compagnie des Indes orientales a été présenté au conseil & applaudi. Cependant on craint que

son exécution ne rencontre de grands obstacles.

Le ministre d'une cour étrangère ayant contracté beaucoup de dettes dans cette capitale se disposait à partir sans les payer. Ses créanciers ont porté leurs plaintes au ministère qui lui a refusé un passeport. Il prétend qu'étant rappelé par son maître, personne n'est en droit de le retenir, & a informé de ce fait les autres ministres étrangers qui croyant leurs immunités en péril, ont fait remettre un mémoire sur cette affaire à M. le duc d'Aiguillon. Mais on y a répondu par un autre mémoire, dans lequel on établit que ces immunités n'ont point été violées par un tel refus.

Les parlemens de Provence & de Pau, le conseil supérieur d'Alsace, & le conseil souverain du Roussillon, ont enregistré l'édit qui proroge l'imposition des deux vingtièmes, & établit deux nouveaux sols pour livre sur les droits des fermes. Le nouveau parlement de Besançon ayant délibéré sur le même édit, a déclaré que la misère des habitants de son ressort ne lui permettait pas de l'enregistrer.

La liquidation des charges des membres exilés de l'ancien parlement commence à se ralentir ; plusieurs veulent attendre , espé-

rant qu'il arrivera quelque changement. Cependant ceux qui ont fait liquider sont traités favorablement, les lettres de cachet ont été levées en grande partie, & plusieurs des exilés sont de retour dans cette capitale.

Le nouveau conseil supérieur de Rouen a essuyé dans ces premières séances quelques désagréments de la part du peuple. M. Damfreville, maire de Rouen, n'ayant pas voulu présenter à ce conseil le vin de la ville, cérémonie qu'on estime ne devoir pratiquer qu'à l'égard du parlement de Normandie, a été mandé à la suite de la cour, & après y être resté quelques jours, a été exilé à Landau. La fermentation a été si grande, que l'intendant, qui est président de ce conseil, a été obligé de s'éloigner de la ville, pour ne pas être insulté par la populace. Plusieurs membres de ce tribunal ont pris le même parti, & quelques-uns même ont donné leur démission.

Le nouveau parlement de Toulouse a jugé pour premier procès criminel, la cause de Pierre Paul Sirven, feudiste de Castres, de sa femme & de sa fille, tous condamnés depuis dix ans au dernier supplice, sur un accusation de parricide, leur innocence a été pleinement reconnue par un arrêt solennel qui condamne les premiers juges à tous

les frais du procès, ordonnant que l'arrêt sera affiché dans toute la province, aux dépens de ces derniers, & rétablissant la famille Sirven dans son honneur & dans tous ses biens. On fait combien le célèbre M. de Voltaire s'est donné de soins pour une affaire dont l'issue ne l'illustre pas moins que les juges qui ont ainsi prononcé.

G R A N D E - B R E T A G N E.

Londres. Le bill d'imposition, arrêté par la chambre des communes d'Irlande a passé au grand sceau, & le conseil du roi n'y a fait aucun changement.

Selon les dépêches de Madrid, les différends survenus entre ces deux cours sont terminés à l'amiable, ainsi il n'y a point de rupture prochaine à craindre.

Le comte de Sandvich accompagné de plusieurs commissaires de l'amirauté, s'est rendu à Deptford, à bord du vaisseau de guerre *la résolution*, afin d'y faire l'essai d'une machine inventée pour dessaler l'eau de la mer, & la rendre propre à cuire du biscuit, & à préparer diverses provisions. L'essai a si bien réussi que l'on se servira de cette invention dans tous les vaisseaux de guerre Anglais.

L'ouverture des séances du parlement

s'est faite en la maniere ordinaire. Les adresses présentées par les deux chambres sont pleines de respect, d'affection, & de reconnaissance envers S. M. Le duc de Cumberland & son épouse continuent leur séjour à Windsor, & sont encore dans la disgrâce.

On mande d'Edimbourg que la croute de terre qui s'est détachée du solway-Moos continue à suivre le cours de l'eau, & que flottant avec rapidité, elle avait détruit douze fermes des environs.

Les séditieux d'Irlande connus sous le nom de *cœurs d'acier*, ont recommencé leurs ravages, & pillé un magasin d'armes & de munitions; comme leur nombre augmente, cette affaire a été portée au parlement.

P A T S - B A S.

Liege. Le comte François-Charles de Velbruk, chanoine de la cathédrale, a été élu unanimement évêque & prince de cette ville. Plusieurs prélats étrangers aspiraient à cette dignité éminente, mais le pape leur avait refusé à tous le bref d'éligibilité.

S U I S S E.

Le sieur Machi, mécanicien, natif de
la

la ville de Buren, dans le canton de Berne, a fait annoncer dans les papiers publics, qu'après de longues recherches, il avait enfin trouvé la solution du fameux problème qui a pour objet de déterminer exactement le rapport du diamètre d'un cercle à sa circonférence, en déclarant qu'il se propose d'aller présenter sa démonstration aux académies des sciences de Paris & de Londres. Selon lui, ce rapport est géométriquement comme 126 à 396; mais ce rapport réduit à ses moindres termes, n'étant pas différent de celui de 7 à 22, qui est connu depuis long-tems, tout le mérite de cette découverte, si elle est réelle, consistera à démontrer que ces deux derniers nombres qui, de l'aveu de tous les mathématiciens, n'expriment que le rapport approché du diamètre à la circonférence, le déterminent cependant selon toute l'exactitude rigoureuse que la géométrie exige.

Manheim, le 30 janvier 1772.

Le 117e. tirage de la *lotterie électorale palatine*, établie à Manheim par lettres-patentes de S. A. E. sous la date du 25 août 1764, s'est exécuté aujourd'hui dans la grande sale de l'hôtel-de-ville, avec les for-

malités ordinaires. Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

N^o. 88. 9. 33. 22. 51.

L'administration générale instruite de toute part de l'empressement des étrangers à s'intéresser à cette lotterie électorale, se fera toujours un plaisir de leur en faciliter les moyens ; & comme parmi les actionistes, il y en a beaucoup qui aiment à disposer leurs combinaisons sur une certaine progression relative d'un tirage à l'autre , & qui même font d'avance leurs spéculations sur tous les tirages de l'année , nous traçons ici tous ceux de l'année 1772 , pour qu'un chacun puisse en consulter les époques à son gré , & préparer ses jeux sur un calcul assuré.

Tirages de 1772 , de la lotterie électorale Palatine.

- 116. Jeudi 9. Janvier.
- 117. Jeudi 30. Janvier.
- 118. Jeudi 20. Février.
- 119. Jeudi 12. Mars.
- 120. Jeudi 2. Avril.
- 121. Jeudi 23. Avril.

122. Jeudi 14. Mai.
123. Jeudi 4. Juin.
124. Jeudi 25. Juin.
125. Jeudi 16. Juillet.
126. Jeudi 6. Août.
127. Jeudi 27. Août.
128. Jeudi 17. Septembre.
129. Jeudi 8. Octobre.
130. Jeudi 29. Octobre.
131. Mercredi 18. Novembre.
132. Jeudi 10. Décembre.
133. Jeudi 31. Décembre.

Tous ceux qui voudront prendre part à ces différens tirages, & qui desireront pour leur plus grande commodité, correspondre en droiture avec le *Bureau général*, à Manheim, pourront écrire directement à l'*administration générale*, en se servant de l'adresse de M. DE SAINT-MARTIN, conseiller privé de S. A. S. E. il ne leur sera compté aucuns frais de ports de lettres, dans toute l'étendue des postes de l'empire, & l'*Administration* leur promet la plus exacte & la plus prompte expédition.



Treves. Le goût décidé du public, pour la lotterie Electorale de Treves, & la préférence qu'elle s'est acquise par l'ordre, la régularité & l'harmonie qui regnent dans toutes les parties de son administration, le prompt paiement des lots sans la moindre déduction ou retenue, la liberté que chaque particulier a de prendre tels numéros, & telle quantité que bon lui semble, ainsi que de pouvoir proportionner sa mise à ses facultés, ont déterminés son Altesse Royale & Electorale de Treves à continuer cet établissement, & à faire fixer

Le 40. tirage au 21. janvier.

Le 41. au 11. février.

Le 42. au 3. mars.

Le 43. au 24. du dit.

Le 44. au 14. avril.

Le 45. au 5. mai.

Le 46. au 26. du dit.

Le 47. au 16. juin.

Le 48. au 7. juillet.

Le 49. au 28. juillet.

Le 50. au 18. août.

Le 51. au 9. septembre.

Le 52. au 29. du dit.

Le 53. au 20. octobre.

Le 54. au 10. novembre.

Le 55. au 1. décembre.

Le 56. au 22. du dit,

de l'année courante ; les personnes qui desireront s'y intéresser, pourront s'adresser à Mr. de Kamw, conseiller de la chambre & des finances de S. A. R. & Electorale de Treves, à Coblentz, ou aux bureaux établis dans les principales villes de l'Europe.

Geneve. Cette république vient d'ériger une lotterie arrêtée par édit du souverain conseil général : elle est composée de 1000 billets du prix de 60 livres argent courant de Geneve chacun, formant un fond de 600000 livres argent courant de Geneve, réparti en 3306 lots primes, qui se distribueront en 4 classes. La mise

A. courant

A. de france.

dans la 1. classe est. L. 9.

ou L. 15.

dans la seconde . . 15.

ou 25.

dans la troisieme . 18.

ou 30.

dans la quatrieme . 18.

ou 30.

en tout L. 60. ar. cou.

ou L. 100. de fr.

La noble direction de la dite lotterie a éta-

bli un bureau chez M. André Bovay fils audit Geneve : Messieurs les étrangers qui souhaiteront des billets & des plans, pourront s'adresser, en affranchissant les lettres, audit Sr. Bovay, lequel enverra après le tirage de chaque classe, les listes à ceux qui auront pris des billets chez lui.

T A B L E.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. *E* Ncyclopédie , ou dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines. Tome IX. Yverdon, 1771. 2
- II. Briefe, &c. Lettres sur les plus importantes vérités de la religion. . . . 16
- III. Usong , histoire orientale , traduit de l'allemand. 28
- IV. Considérations politiques & militaires. 32
- V. Reise durch Sicilien, &c. Voyage en Sicile & dans la grande Grece. . . . 35
- VI. Historia Reformationis, &c. Histoire de la réformation des églises du pays des Grisons. ibid.

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

F R A N C E.

- I. Traduction de diverses œuvres composées en allemand, en vers & en prose. 37
- II. L'heureux jour, épître à mon ami. 42
- III. Dictionnaire historique d'éducation. 44

A L L E M A G N E.

- IV. *Abhandlung uber die preisfrage, &c.*
Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin. 48

I T A L I E.

- V. *Sophonisba, dramma tragico, &c.*
Sophonisbe, tragédie. 51

A N G L E T E R R E.

- VI. *Sermons to young men, &c. Sermons*
aux jeunes hommes. 53

III. PARTIE. Pieces fugitives.

- I. *Essai d'un moyen pour prévenir les disettes de bled.* 55

- II. *Epigrammes.* 61

- III. *Mémoires de Sophie de Sternheim.* 63

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

- Turquie.* 74

- Russie.* 77

- Suede.* 78

- Danemarck.* 80

- Pologne.* 84

- Allemagne.* 87

- Italie.* 89

- Espagne.* 91

- France.* 92

- Angleterre.* 95

- Pays-Bas.* 96

- Suisse.* *ibid.*

- Avis.* 97